RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

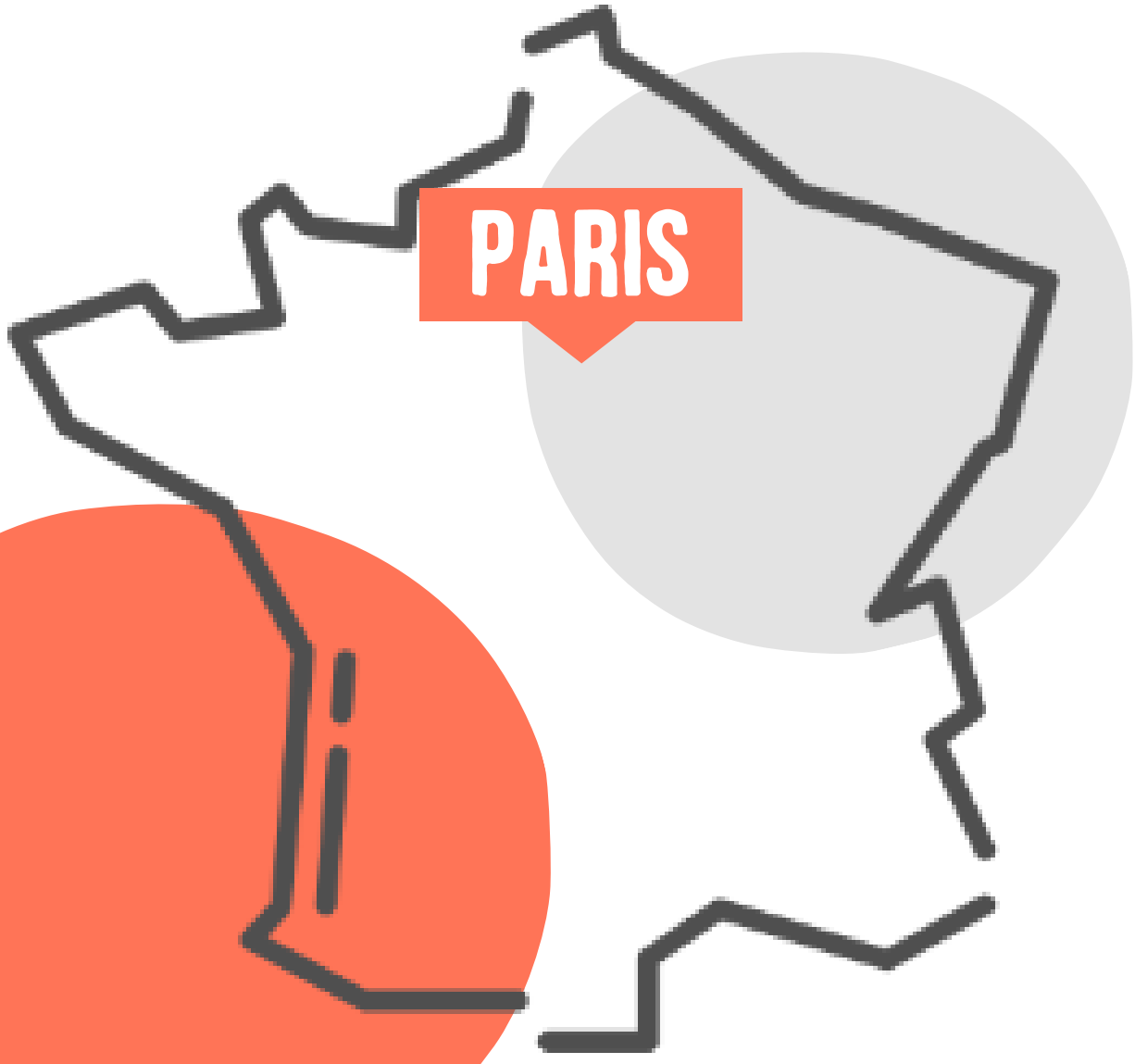

AdN
Amicale du Nid

SOMMAIRE

L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE 4

ÉDITO 5

BILAN DE L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES 10

L'AMICALE DU NID 75 EN ACTION 11

- Présentation de l'établissement de PARIS 12
- Accueil et accompagnement social global du CHRS 15
- Hébergement du CHRS 20
- Insertion professionnelle 22
- CPH/HUDA/CHU 25
- Accompagnement juridique 28
- Parcours de sortie de la prostitution 30
- Aller-vers 34
- Prévention et sensibilisation 42
- Mineur.es 43
- Ateliers et évènements collectifs 46

PERSPECTIVES 2025 53

CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID 55

- Salarié.es : organigramme et formations 57
- Ressources 59
- Partenaires 60
- Devenez adhérent.es 61

L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE !

merci AUX ADHERENT.E.S

qui font vivre l'établissement par leur engagement bénévole au sein du comité territorial, du conseil d'administration et en bénévolat d'action

merci AUX SALARIE.E.S

qui ont choisi de mettre leur professionnalisme au service de la prévention et de l'accompagnement des victimes du système prostitutionnel.

merci AUX FINANCEURS

Etat et collectivités territoriales, qui ont confiance à l'Amicale du Nid et aux donnateurs.trices qui savent que leur don sera utile

ÉDITO de Jean-Marc AUGUIN

Directeur adjoint de l'AdN 75/78/92/95

A l'occasion de mon prochain départ à la retraite et après 22 années passées à l'Amicale du Nid, il m'est confié le soin d'écrire cet édito. Cette attention me touche et j'en remercie celles et ceux qui en sont à l'initiative.

Parmi tous les évènements et les évolutions sociétales qui se sont produits durant cette période, je retiens l'instauration de la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, comme ayant été l'évènement majeur qui aura profondément impacté la vie des victimes de la prostitution ainsi que celle des établissements qui les accueillent et les accompagnent.

La loi du 13 avril 2016, c'est la reconnaissance par les services de l'Etat du statut de victime des personnes qui subissent les violences de la prostitution. De par sa force symbolique, cette déclaration aura été libératoire pour de nombreuses personnes accompagnées. En avril 2016, enfin, les professionnel.le.s n'étaient plus les seul.le.s à dire et expliquer aux personnes accompagnées qu'elles n'étaient pas responsables des violences qu'elles avaient subies. Que ces sentiments de honte et de culpabilité, trop souvent ressentis, devaient être portés par les auteurs de violences et non par leurs victimes. Nous le constatons tous les jours, c'est la reconnaissance d'être reconnu comme victime, qui permet à ces dernières de se défaire progressivement de ces sentiments toxiques qui inhibent, voire interdisent toute projection vers un possible avenir meilleur.

La loi du 13 avril 2016, c'est l'instauration des commissions départementales de Parcours de sortie de prostitution (PSP). Nous savons combien ces parcours, pour les personnes accompagnées peuvent constituer une voie d'accès déterminante qui contribue à la possible réalisation leur projet d'insertion professionnelle, à l'accès à l'autonomie financière et contribuer ainsi à leur émancipation du système prostitutionnel. Mais l'instauration de ces commissions a également profondément influé sur les stratégies d'accompagnement. La temporalité contrainte des PSP, la reconduction semestrielle des admissions au parcours sous réserve que soient réalisés un certain nombre d'objectifs, sont autant d'éléments qui contribuent à élever le seuil d'exigence ou tout du moins du sentiment de responsabilité ressenti tant par les personnes admises au parcours que pour les équipes qui les accompagnent. Cette situation peut susciter de la tension au sein des équipes. Tension qui s'avère positive dans la mesure où celle-ci témoigne de la volonté d'atteindre des d'objectifs réalisables, clairement identifiés et partagés. Et si comparaison n'est pas raison, il est peut-être nécessaire de se souvenir qu'avant la loi du 13 avril 2016, l'absence de leviers et moyens concrets mis à disposition des personnes en situation de prostitution pour leur permettre de s'émanciper du système prostitutionnel pouvait susciter chez les professionnel.le.s qui les accompagnaient un sentiment d'impuissance et parfois même de découragement.

Bien sûr, la Loi du 13 avril ne peut, à elle seule, résumer l'ensemble des évolutions de ces 20 dernières qui ont eu des conséquences sur l'activité des établissements. Citons, entre autre, la fin de l'invisibilisation de la prostitution des mineur.es qui aura conduit à la création de la « mission mineur.e.s 75-92-95 », les modifications du paysage prostitutionnel qui auront nécessité une constante adaptation de l'équipes d'aller-vers de Paris, les crises et bouleversements économiques auxquels ont dû faire face l'Atelier d'Aide à la Vie Active de Colombes pour maintenir un niveau d'activité compatible pour l'accueil des stagiaires.

Les orientations stratégiques et les impulsions données par Jean-Christophe TETE, directeur et responsable territorial, le professionnalisme, le dynamisme, l'engagement des équipes ainsi que celui des services supports, administratifs et comptables, auront permis de répondre et de s'adapter pertinemment à ces évolutions sociétales, économiques et législatives. Autant de caractéristiques dont témoignent le rapport d'activité 2024 qui suit.

Partager cette aventure, fut pour moi, une réelle source de satisfaction et de plaisir.
Merci à toutes et à tous.

Jean-Marc AUGUIN

Directeur adjoint de l'AdN 75/78/92/95

L'AMICALE DU NID EN 2024

ASSOCIATION ENGAGÉE

L'Amicale du Nid (AdN) est une association unitaire, qui compte bientôt 78 ans d'engagement auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme, de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie. L'engagement de l'association s'inscrit en alignement avec la politique publique de l'État français, abolitionniste.

Nos principes

- La laïcité, l'indépendance de toute organisation ou parti
- Le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité
- Aucune conception moraliste restrictive et puritaine de la sexualité
- Aucune complaisance vis-à-vis de toutes formes de violences sexistes et sexuelles, notamment les violences du système prostitutionnel
- La défense des droits des femmes, des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes
- La défense de l'abolition du système prostitutionnel, le refus de considérer la prostitution comme un métier, la protection de ses victimes, l'interdit d'achat d'acte sexuel
- Le refus de toute forme de discrimination, de racisme, de sexisme, d'homophobie et de transphobie
- Les principes républicains : égalité entre les femmes et les hommes, non-patrimonialité du corps humain, dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure
- Une action fondée sur une pensée et une pratique de l'égalité et de l'émancipation : le féminisme laïque, abolitionniste et universaliste

HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT DE PARIS

L'Amicale du Nid de Paris a ouvert un foyer d'accueil et d'orientation dans le 17ème à Paris en octobre 1961 puis une permanence sociale dans le 10ème à Paris.

Par arrêté préfectoral du 18 octobre 1962, l'association est habilitée pour intervenir auprès « des personnes prostituées désireuses d'être reclassées ».

Les dates importantes

- 1976 : le foyer d'accueil et d'orientation devient Service d'Accueil et d'Orientation (SAO). Il s'installe dans des locaux acquis au 21 rue du Château d'eau dans le 10ème arrondissement.
- 1996 : création du service Intermède qui intervient dans le cadre de la lutte contre le SIDA.
- 16 février 2007 : officialisation, par arrêté, de la création d'un établissement médico-social de type CHRS pour 148 places.
- Juin 2008 : déménagement de tous les services au 103 rue La Fayette dans le 10ème arrondissement de Paris afin de former un seul établissement.
- Septembre 2008 : la convention à l'aide sociale est signée avec le préfet.
- 4 décembre 2008 : autorisation d'ouverture d'un CHRS au 1er janvier 2009, à la suite d'une visite de conformité organisée par le service urgence sociale (cellule CHRS/ACT) de la DASS de Paris.
- 7 septembre 2011 : convention d'habilitation pour la réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique des infections VIH 1 et 2.
- En 2013/2014 : évaluation interne de l'établissement adressée à la DRIHL de Paris le 23 octobre 2014.
- 11 mai 2015 : agrément académique pour les actions de prévention
- 22 octobre 2016 : validation du projet d'établissement 2016-2021 par le CA de l'association et envoi à la DRIHL 75

- 20 décembre 2016 : arrêté 2016-12-20-001 portant agrément au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale et arrêté 2016-12-20-002 portant agrément au titre de l'ingénierie sociale, financière et technique.

- 21 mars 2017 : SGAR/DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES IDF-2017-03-21-006 Arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour l'Amicale du Nid 75.

- 21 décembre 2017 : signature d'un CPOM interdépartemental (AdN 75 et AdN 92) de 2017 à 2020.

- Avril 2019 : ouverture d'un HUDA de 50 places et d'un CPH de 25 places pour demandeurs d'asiles ou réfugiés victimes de prostitution, de proxénétisme et/ou de Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle en partenariat avec l'association COALLIA qui porte le projet. L'Amicale du Nid de Paris assure l'accompagnement social spécialisé.

- Octobre 2019 : évaluation externe du CHRS par le cabinet CRESS (adressée à la DRIHL le 09/01/2020).

- Juin 2020 : ouverture d'un CHU de 20 places pour femmes victimes de violences dont la prostitution en partenariat avec l'association COALLIA porteuse du projet. L'Amicale du Nid de Paris assure l'accompagnement spécialisé.

- Mars 2020 à fin 2021 : pandémie de la COVID-19 avec des périodes de confinement, couvre-feu, mise en place du télétravail (en alternance avec le présentiel). Un grand merci aux équipes pour leur présence et réactivité auprès des personnes accompagnées.

- 24 décembre 2021 : CPOM interdépartemental (75/92/93) 2022-2026 signé.

- 23 avril 2022 : validation du projet d'établissement 2022-2026 par le CA de l'association et envoi à la DRIHL 75.

- 17 juillet 2023 : arrêté préfectoral portant agrément pour recevoir les déclarations d'élection de domicile (jusqu'en 2026).

- 25 septembre 2023 : convention d'habilitation pour 5 ans par l'ARS Ile de France afin de pratiquer les TROD du VIH, de l'hépatite B et de l'hépatite C (jusqu'en 2028).

- 30 octobre 2023 : Arrêté préfectoral portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour l'Amicale du Nid 75 (jusqu'en 2026).

2024 EN CHIFFRES

39
Professionnel.les

671
Personnes accueillies

76
Jeunes bénéficiaires des actions de prévention

161
Professionnel.le.s sensibilisé.es

1636
Personnes différentes rencontrées en aller-vers dans l'espace public

834
Personnes contactées en maraude numérique

78
Personnes accompagnées par la CIP

199
Personnes accompagnées
en accompagnement social global personnalisé sans hébergement

5 623
nombre de passages dans l'établissement

81
Personnes accompagnées en parcours de sortie de la prostitution
dont 34 nouvelles entrées

80
Personnes hébergées au sein du CHRS dont 8 enfants

150
Personnes accompagnées au sein du CPH/HUDA/CHU dont 39 enfants

L'AMICALE DU NID EN ACTION

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARIS 12

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL 15

HÉBERGEMENT DU CHRS 20

INSERTION PROFESSIONNELLE 22

CPH/HUDA/CHU 25

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE 28

PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION 30

ALLER-VERS 34

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION 42

MINEUR.ES 43

ATELIERS ET ÉVENEMENTS COLLECTIFS 46

Pour en savoir plus sur nos action, rendez-vous sur la page sur notre site internet

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARIS

Cadre Ethique auquel l'établissement se réfère

L'action sociale de l'établissement a pour objectif premier de rendre ou de faciliter l'accès à une capacité citoyenne aux personnes pour lesquelles il intervient.

◆ Les situations traitées par l'établissement AdN Paris sont celles de personnes : femmes, hommes, Tran's, concernées par la prostitution et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion socio-professionnelle sans prostitution.

◆ Les équipes de l'établissement AdN Paris accompagnent des personnes en situation ou ayant connu la prostitution et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion socio-professionnelle sans prostitution.

Les salariés accompagnent les personnes accueillies dans la réalisation de leurs projets individuels. Ils s'engagent à respecter l'histoire et l'autonomie des personnes, ils assument leur part de responsabilité dans leur pratique sachant qu'ils ne se substitueront pas aux usagers dans leurs choix et leurs décisions.
Les salariés s'engagent à veiller à la qualité de l'accueil, au respect de l'intégrité physique, à la dignité des usagers ainsi qu'au respect des règles de savoir vivre.
Ils participent à l'élaboration d'outils d'évaluation du service rendu et analyse les effets de ses actions pour y apporter les adaptations éventuelles.
La personne accueillie doit être entendue dans ses attentes, respectée dans son développement et accompagnée dans la réalisation de son projet de vie.
Les prestations offertes à la personne accueillie doivent faire l'objet de procédures et de protocoles adaptés à sa problématique en prévoyant notamment :

- Une information claire et suffisante sur les actions susceptibles d'être mises en œuvre, sur les moyens offerts et les recours possibles.
- L'accès à son dossier moyennant un accompagnement adéquat.
- L'accord de la personne accueillie lorsque la loi l'oblige, son adhésion lorsqu'elle est suffisante.
- Sa participation active aux actions mises en œuvre ainsi qu'à leurs évaluations
- La confidentialité des informations recueillies sur la vie privée de l'usager, c'est pour lui un droit fondamental qui ne peut être céder, en application de la loi, que pour l'intérêt supérieur de la personne.
- La personne dispose du libre choix entre les différentes prestations adaptées qui lui sont proposées

Notre analyse du système prostitutionnel

Définition de la prostitution :

L'Amicale du Nid définit la prostitution comme le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des actes sexuels d'une personne en échange d'une rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage

On remarquera qu'il s'agit d'une personne et non plus d'une « personne qui se livre à la prostitution » comme le précise l'article L611.1 du code pénal[1]. Cette définition rompt avec l'approche courante de la prostitution qui l'envisage seulement du côté de la personne qui « vend l'usage de son corps »

[1] Code pénal Article L611-1

Un système :

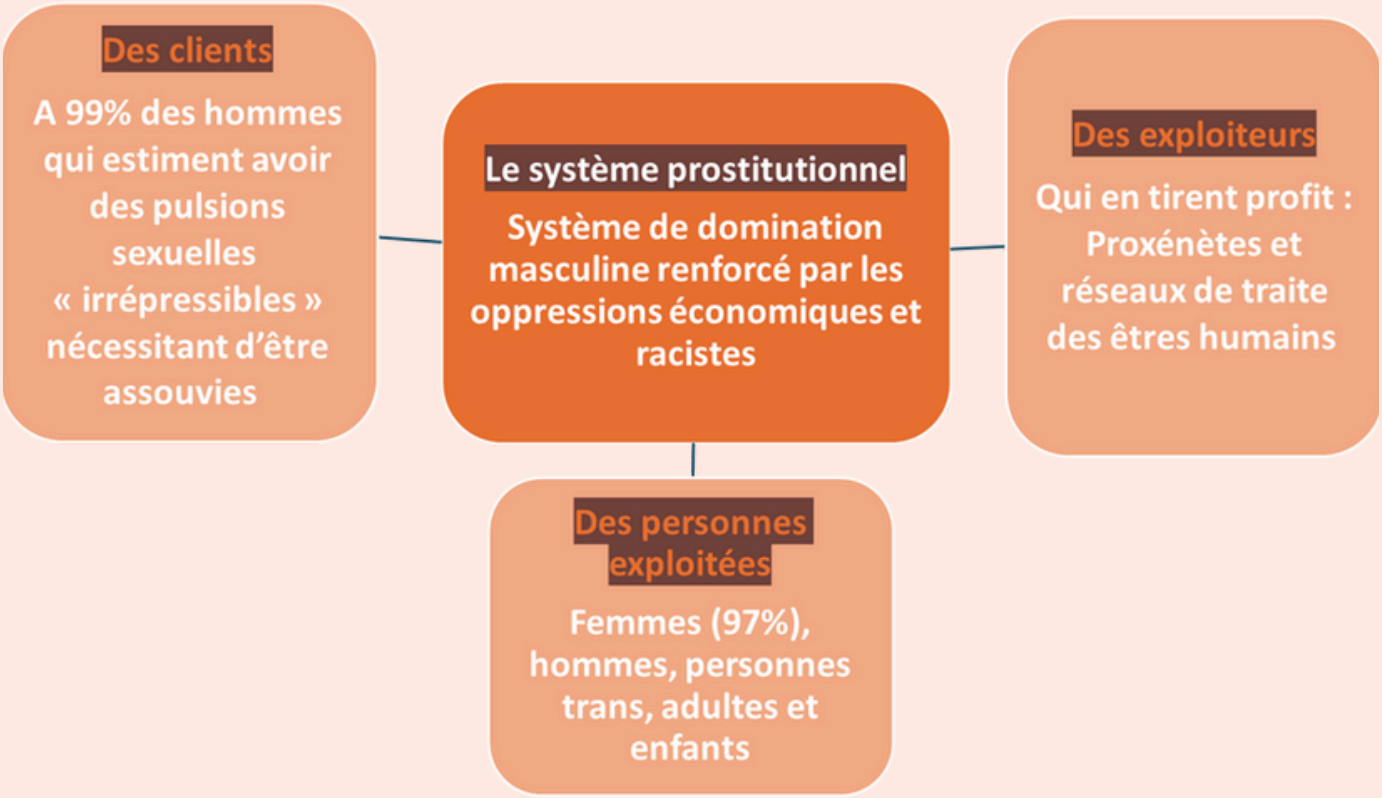

Présentation des actions de l'AdN75

Pôle accompagnement social avec ou sans hébergements 122 places + 105 (avec COALLIA)

- **Accompagnement sans hébergement ou hors les murs** (60 places)

- **Accompagnement avec hébergement** (57 places en insertion et 5 places en urgence soit 62 places)

- **Domiciliation**

- **Insertion socioprofessionnelle** (ateliers collectifs, activités culturelles)

- **Equipe HUDA/CPH/CHU dans les locaux de COALLIA** (12ème) pour 105 places (COALLIA accompagne l'hébergement, l'Amicale du Nid assure l'accompagnement spécialisé). Ce service est indépendant du fonctionnement du CHRS AdN75 mais est suivi et géré par l'établissement

Pôle actions de prévention et d'accueil (26 places d'accompagnement sans hébergement)

- **Actions de prévention sur les lieux de prostitution** dans le cadre de la lutte contre le SIDA, les IST et les hépatites (actions Intermède) et aussi plus largement sur les questions de santé et de violences subies

- **Actions de prévention et de formation** (établissements scolaires, PJJ, ASE, établissements médico-sociaux, travailleurs sociaux.)

- **Permanences et accompagnements santé** avec possibilité de dépistages rapides du VIH/VHB/VHC à l'établissement (TROD)

- **Les permanences accueil** : Une action d'articulation entre l'externe (personnes rencontrées lors des actions de rue et aussi les personnes adressées par des travailleurs sociaux extérieurs) et le CHRS

ACCUEIL ET ACCOMPAGEMENT SOCIAL GLOBAL

ACCUEIL

671 PERSONNES ACCUEILLIES

L'établissement de l'Amicale du Nid Paris accueille toute personne en situation de prostitution qui recherche une alternative à sa situation. En nous sollicitant, ces personnes décident, bien souvent pour la première fois, de parler de leur vécu prostitutionnel. Cette démarche courageuse demande attention et bienveillance.

Que le premier contact se fasse par téléphone ou par la venue au service, l'agente d'accueil est le premier lien avec l' Amicale du Nid

L'agente d'accueil doit en premier lieu accueillir et rassurer afin de pouvoir entamer un dialogue et s'assurer que la personne se trouve au bon endroit en fonction de sa situation et de ses demandes.

L'agente d'accueil va vite devenir un repère pour la personne accueillie ; c'est auprès d'elle que l'on se présente, que l'on récupère son courrier et que l'on prend ses rendez-vous.

Elle gère également le standard et c'est à elle que les personnes vont souvent parler pour la première fois de leur activité prostitutionnelle, de leurs besoins, de leur souffrance et de la précarité de leur situation. Elle est pleinement intégrée à l'équipe du pôle accompagnement.

C'est à elle que revient l'annonce de la fermeture de l'accueil lorsque tel est le cas. Il s'agit d'un poste essentiel mais aussi exposé aux souffrances des personnes et c'est pour cela qu'elle participe aux G.A.P (Groupe d'Analyse des Pratiques).

ACCUEIL : Focus sur les permanences

Une ressource pour les personnes accompagnées et les équipes

Cette année, les permanences existantes avec des structures et professionnel·les extérieur·es à l'Amicale du Nid Paris se sont poursuivies et de nouvelles ont débuté, enrichissant notre travail et aidant davantage les personnes accompagnées.

Les permanences existantes :

84 permanences de la CPAM et 1504 rendez-vous

Les permanences de la Sécurité sociale, qui ont lieu tous les lundis et mercredis, continuent à être très bien investies par les personnes accompagnées en permettant une ouverture et une continuité des droits. 12 personnes peuvent être reçues chaque jour de permanence, de 9h à 16h. Ces temps d'échange profitent autant aux personnes accompagnées par le pôle social que par Intermède. L'une des professionnel·les de ces permanences a également pris un temps pour répondre aux questions de l'équipe lors d'une réunion interne, nous permettant de mieux comprendre le fonctionnement de sa structure et les démarches

40 permanences Droit d'Urgences et 469 rendez-vous

Droit d'urgence continue à travailler avec nous en détachant un juriste dans notre structure tous les lundis. Il accompagne de nombreuses personnes dans leurs questions et démarches administratives liées au droit et à la régularisation. Il est investi auprès des personnes et assure un suivi régulier avec celles le nécessitant. Il collabore avec la juriste de l'association qui est spécialisée dans la Traite des êtres humains (TEH) et le proxénétisme aggravé.

Les nouveautés 2024 :

11 permanences avec une psychologue

En avril, nous avons instauré une permanence toutes les trois semaines avec une psychologue intervenant depuis quelques années dans les appartements TEH de l'association. Cette permanence propose des thérapies brèves et est d'abord à destination des personnes accompagnées qui nécessitent un soutien psychologique de courte durée ou pour répondre à un besoin urgent, le temps qu'une orientation vers des partenaires extérieurs soit faite. Elle est également ouverte à l'équipe de l'AdN 75 en cas de difficultés ou pour des conseils sur des situations complexes..

5 permanences SIAO :

Une permanence avec notre partenaire du SIAO s'est organisée à partir du mois de juillet. Une fois par mois, notre interlocutrice se déplace dans nos locaux et reçoit des membres de l'équipe pour discuter de situations de blocage ou complexes liées à l'hébergement et au logement. Elle nous a permis d'en apprendre plus sur le fonctionnement du SIAO et du 115, de prioriser des demandes urgentes et a fait le lien avec d'autres professionnel·les du service pour débloquer des situations.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

199 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Proposer un accompagnement social global au sein de l'ADN Paris nécessite la prise en compte des difficultés globales rencontrées par les personnes, leur capacité (physique et psychique) ou non à s'inscrire dans un accompagnement social mais également le temps administratif. Les premiers entretiens sont dédiés à la rencontre, à la création d'un lien de confiance.

Il est important de souligner que les premières réponses apportées aux demandes des personnes concernent souvent l'hébergement et notamment la mise à l'abri qui est un levier pour pouvoir se distancier du système prostitutionnel.

L'accompagnement social global au sein de l'AdN se défini ainsi :

1. Accompagnement social individualisé :

Les personnes accompagnées ont toutes un.e référent.e social.e afin de co-construir leur projet individualisé prenant en compte :

- L'accès à la santé physique et aux soutiens psychologique et psychiatrique, le cas échéant
- L'accès à l'hébergement d'urgence / d'insertion
- L'accès au relogement
- Le soutien alimentaire et vestimentaire le cas échéant
- L'insertion professionnelle
- L'entrée, l'accompagnement et la sortie de PSP
- Les démarches de régularisation (demande d'asile, demande de titre de séjour…) et accompagnement au dépôt de plainte
- Le travail de confiance en soi / estime de soi
- Le travail, soutien et accompagnement autour du parcours migratoire et prostitutionnel (entrée, vécu, sortie, distanciation du réseau, le cas échéant)
- Le Soutien à la parentalité le cas échéant

2. Accompagnement social « collectif », ateliers et actions collectives proposés par l'AdN

Voir pages 46 à 52

3. Accompagnement et travail partenarial (interne et externe)

« Maillage » d'un réseau de professionnels en construction et en mouvement autour de la situation d'une famille : point sur les partenaires internes présents (juriste de Droits d'Urgence, CPAM etc.)

FOCUS : Accompagnement sans hébergement

L'accompagnement sans hébergement, comme dans le cadre d'un accompagnement avec hébergement, est systématiquement contractualisé. **Il fait l'objet d'un rendez-vous spécifique entre la personne, sa référente sociale et la Cheffe de Service, tous les six mois et permet de réfléchir à des objectifs d'insertion de la personne, d'évaluer les avancées de son projet de vie et d'avoir le regard extérieur d'un tiers qu'est La Cheffe de Service autour de la situation de la personne**.

Les objectifs contractualisés sont des objectifs qui, compte-tenu de la situation (personnelle et administrative) de la personne, sont susceptibles de pouvoir être réalisés durant la période de 6 mois. Lors du renouvellement du contrat il est donc possible d'évaluer les objectifs atteints, ce qui, pour la personne accompagnée, est facteur de confiance en soi, mais également de comprendre, quels ont été les freins à la réalisation de certains autres objectifs.

L'importance des DONS pour les personnes accompagnées

L'établissement a bénéficié de divers dons en 2024, certains ponctuels, d'autres plus pérennes, qui permettent d'aider les personnes que nous accompagnons.

· **Phénix** : l'Amicale du Nid 92 dispose d'un partenariat avec Phénix, entreprise engagée dans l'anti-gaspillage. Chaque semaine, Phénix livre à l'AdN 92 des produits alimentaires à dates courtes, récupérés dans des magasins à proximité. Quatre femmes et 6 enfants accompagné.es par l'AdN75 ont pu bénéficier de colis alimentaires dans ce cadre, en 2024.
· **So Bio** : dans le cadre d'ateliers cuisine réguliers, ce magasin fait don de 15€ de fruits et légumes par mois. Les professionnel.les peuvent choisir les produits afin qu'ils correspondent aux recettes de l'atelier prévu.
· **Règles Elémentaires : l'associations Règles Elémentaires**, qui lutte contre la précarité menstruelle et le tabou des règles, a fait don de plus de 20 000 produits pendant l'année 2024 (serviettes hygiéniques jetables, tampons, protège-slip, serviettes lavables, protections fuites urinaires, culottes menstruelles,)
· **Féminité Sans Abri (FSA)** : l'association FSA a fait dons de nombreux produits d'hygiène et beauté ainsi que de kits hygiène.
· **Fondation des Femmes** : deux collectes de produits d'hygiène ont lieu chaque année. Ces collectes ont lieu dans des Monoprix où les client.es sont invité.es à acheter un ou plusieurs produit.s d'hygiène dans le magasin puis à en faire don à La Fondation des Femmes. Ces dons sont ensuite redistribués à de nombreuses associations, donc l'AdN75.
· Enseignes diverses : afin que chaque enfant de personnes accompagnées par le service puisse avoir un cadeau à Noël, des professionnel.les se rendent dans différents magasins afin de demander des dons pour des cadeaux. De nombreux magasins répondent positivement à ces demandes et depuis plusieurs années nous arrivons à avoir des cadeaux pour chaque enfant (environ 130 enfants)
· **Voix de l'Enfant** : cette association fait don de « kits naissance » (sacs avec produits essentiels pour l'arrivée d'un bébé) et de divers produits pour les enfants

TÉMOIGNAGE DE ROSE-ANGÈLE LEROY

Educatrice spécialisée à l'AdN 75 du 15/07/1990 au 07/07/2025

L'accompagnement à l'Amicale du Nid Paris est l'axe essentiel de notre travail. La pluridisciplinarité des équipes, les mises en perspective grâce aux réunions, GAP et autres séances de travail apportent un éclairage indispensable aux situations des personnes reçues, mais aussi aux équipes.

En effet, nous travaillons principalement en entretiens individuels, en mode « face à face ». Ce processus d'entretien s'accompagne d'un ensemble d'outils/de techniques qui vont varier en fonction des objectifs poursuivis, cependant à l'AdN nous avons une mission spécifique. Ainsi tout au long de l'accompagnement nous avons à analyser les besoins, les ajuster au regard de la situation de la personne, son état psychique, ses problèmes du moment etc…Il nous faut parfois chercher à comprendre ce qui ne peut être dit. La spécificité de ces entretiens de soutien exige que nous soyons toujours en contact direct avec les émotions visibles et celles inexprimables. Nos métiers liés aux relations d'aide éducative sont exigeants car nous sommes aux prises avec des moments de vie que les personnes nous partagent qui sont souvent à la limite du supportable. Mais, ils sont aussi incroyables puisque grâce à notre professionnalisme nous arrivons à faire émerger de la pulsion de vie. Cela requiert beaucoup de patience et aussi d'accepter d'être dans le temps de la personne. « Sortir la tête de l'eau » est le 1er pas d'un chemin qui est encore long et souvent escarpé, notre travail d'accompagnement va consister ensuite à la soutenir jusqu'à reprendre sa vie en main. Elles sont souvent étonnées voire émerveillées des richesses qu'elles détiennent, elles pensent toujours que c'est grâce à nous et nous disent souvent merci. Ce merci nous devons l'entendre comme une façon d'exprimer leur retour à une vie digne comme elles disent. Une vie où elles se sentent respectées. Tout au long de ce processus d'accompagnement ces personnes n'ont qu'un désir ; trouver ou retrouver une place dans la société, celle qui les accueillent ici mais aussi celle qu'elles ont laissées en quittant leur pays. Trouver sa place n'est-ce pas ce à quoi nous aspirons toutes et tous ?

Les métiers du secteur sanitaire et social sont difficiles au quotidien mais aussi à l'extérieur car il est compliqué de partager nos expériences si peu dicibles aux autres tant elles sont souvent aux frontières de l'humain et de l'humanité. David Rousset disait : « Les gens normaux ne veulent pas savoir que ça existe ».
Nous avons à cœur de poursuivre ce travail d'accompagnement spécifique, Le souci du travail en partenariat, coopératif etc…guide nos actions. Les temps d'échange et de réflexion sont permanents, l'Amicale du Nid Paris est un établissement qui a toujours su être en mouvement et dans le mouvement avec ce désir d'évoluer et d'être au plus proche des besoins des personnes accompagnées et de l'évolution de la société. Notre inscription sur le territoire est largement reconnue par nos partenaires et n'a jamais été démentie.

Puisqu'il m'a été demandé d'écrire un petit texte pour ce dernier rapport d'activités de ma carrière je tiens à dire qu'après 35 ans de service je suis toujours aussi motivée et fière d'avoir œuvrer à l'ADN 75 avec mes collègues et les cadres auprès des personnes concernées par nos missions. Notre travail d'accompagnement est d'une qualité rare, il nous faudrait consacrer plus qu'un texte pour mettre par écrit la façon dont les personnes en témoignent.

HÉBERGEMENT DU CHRS

80 PERSONNES HÉBERGÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2024 dont 8 enfants

L'établissement est habilité pour l'hébergement de 62 personnes (57 places en insertion et 5 en urgence)

- **5 places en hôtel 115, consacrées à la mise à l'abri urgente des personnes.**
- **16 places de stabilisation, en hôtel social ou en studio, permettant l'autonomisation sur une durée plus longue de personnes hébergées.**
- **41 places en appartements partagés dont :**
  - **6 places en appartements jeunes (initialement pour les 18/25 ans, ces groupes accueillent aujourd'hui des personnes jusqu'à 28 ans)**
  - **7 places en appartement TEH, consacrées aux personnes victimes de Traite des Êtres humains**
  - **28 places en appartement 25+, pour les personnes ayant plus de 25 ans, comprenant mères avec enfants**

Le CHRS propose un accompagnement renforcé quant a l'hébergement :

- 1 réunion hebdomadaire animée par le.a référent.e appartement
- 1 psychologue en soutien de l'accompagnement (en réunion et à l'appartement) pour les appartements jeunes et TEH

Chaque dispositif d'appartement partagé a ses spécificités en termes de cadres et d'accompagnement, et dispose d'un.e référent.e d'appartement, qui s'y rend toutes les semaines pour animer une réunion avec les co-hébergé.es. Dans les dispositifs jeunes et TEH, une psychologue intervient sur ces temps d'échanges toutes les trois semaines, avec le ou la référent.e de l'appartement.

Chaque référent.e individuel.le fait ensuite un point sur la situation de la personne qu'il.elle accompagne, sur son évolution personnelle ou professionnelle, ainsi que sur son ressenti au sein du collectif. Tout nouvel élément ou nouvelle information à prendre en compte pour le groupe sont alors transmis à l'ensemble de l'équipe.
Ces formes de synthèses pluridisciplinaires permettent de croiser les regards des référent.es indivuel.les, des référent.es d'appartement, mais également du cadre, de la conseillère d'insertion professionnelle et de la maîtresse de maison. Chacun.e peut ainsi amener son expertise, son analyse et des éléments de compréhension, mêlant collectivité et singularité des situations.

Cette réflexion collective permet d'avoir constamment un regard objectif et pluriel, et ainsi de faire avancer au mieux les parcours des personnes.

TÉMOIGNAGES DE 3 DAMES HÉBERGÉES EN CHRS

Les témoignages, de trois dames qui partagent un appartement de l'AdN disent combien cet hébergement fait partie de l'accompagnement, combien l'accompagnement et l'hébergement sont indissociables et participent l'un et l'autre à la restauration de personnes qui ont vécus des violences physiques, psychologiques et sexuelles.

A. est hébergée depuis octobre 2021.

A la question « qu'est-ce que vous a apporté et vous apporte cet hébergement ? ».
Elle va tout d'abord l'aborder d'un point de vue financier, elle travaille et règle une participation d'un montant de 15 % de ses ressources mensuelles « c'est un coup de pouce pour faire des économies » qu'elle investira dans son futur logement.
Rapidement, A. évoque l'accompagnement, où elle a pu parler de sa souffrance et entendre, enfin, que ce qu'elle avait vécu n'était pas normal. **« Avant, où j'étais on trouvait cela normal ce que je vivais, donc on ne pouvait pas se plaindre »**.
La reconnaissance de la justesse de sa plainte était un préalable à ce que celle-ci se transforme en choix et liberté de vivre. Elle dit **« maintenant, j'ai des ailes, je peux voler »**.

B est hébergée depuis décembre 2024

Elle explique qu'avant elle était hébergée dans une chambre avec deux autres personnes et que le manque d'intimité était difficile à vivre. Se retrouver sous le regard d'un autre, non choisi, dans les moments les plus intimes de la vie quotidienne.
« Avant j'étais agressive, méchante. Je me vivais comme si je n'étais pas utile dans le monde, mais grâce à l'AdN je n'ai plus peur, j'ai eu le courage de porter plainte, d'aller manifester. Cela m'a touché quand ma référente m'a dit « je te crois ». De plus, dans l'appartement partagé où chaque personne à son espace d'intimité, B dit **« être avec d'autres ça soulage quand on ne va pas bien et qu'on ne veut pas être seule . Maintenant j'ai aussi une place devant les gens. Je suis moi »**.

C. est hébergée depuis janvier 2022

Elle se saisit de la question pour exprimer qu'avant elle vivait seule dans une chambre d'hôtel et que c'était la première fois. Cette solitude était difficile à vivre. Elle dit « **je ne me reconnaissais pas toute seule** ». Entrer dans l'appartement partagé lui offre, ce dont elle avait alors besoin, une présence.
« Maintenant, quand je rentre à la maison, je trouve à qui parler ».

A, B et C disent ce chemin de l'absence de confiance en soi à l'apprentissage de la confiance en soi avec l'étayage de l'accompagnement individuel et de l'accompagnement dans le logement partagé où interviennent une fois par semaine le.la référent.e appartement et une fois toutes les trois semaines une psychologue clinicienne

INSERTION PROFESSIONNELLE

78 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

L'Espace Insertion Professionnelle propose à des personnes concernées par la prostitution, un accompagnement professionnel individualisé mis en place par une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP).

Objectifs et méthodologie

Cet espace cible prioritairement les personnes les plus éloignées de l'emploi, en complémentarité avec les dispositifs existants. Son rôle n'est pas de se substituer aux actions des autres structures, mais de f**aciliter l'accès aux dispositifs publics d'insertion professionnelle** tels que France Travail, les Missions Locales ou encore l'École de la Deuxième Chance

Bilan 2024 et évolution du profil des personnes accompagnées

l'Espace Insertion Professionnelle a accueilli 79 personnes, dont 78 ont bénéficié d'un accompagnement professionnel (99 % de femmes et 1 % d'hommes). Parmi elles, 34 étaient de nouvelles bénéficiaires, dont 33 engagées dans un Parcours de Sortie de Prostitution (PSP).

Ces personnes ont profité d'un accompagnement renforcé avec la CIP, mené en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux. Leur motivation à se reconstruire, à rompre avec leur passé et à s'insérer socialement et professionnellement a été remarquable. Elles reconnaissent le travail comme une alternative sûre et durable pour sortir de la prostitution.

Une tendance à la hausse du niveau d'études a été observée en 2024, comparé aux années précédentes (24 personnes en 2024 contre 22 en 2023 et 17 en 2022). Ce progrès a favorisé leur accès aux formations et, par conséquent, à l'emploi.

Analyse et orientations professionnelles

L**es résultats sont encourageants, avec 99 % de sorties positives en 2024** :
37 % des personnes ont suivi une formation, et 62 % ont trouvé un emploi.
Les secteurs d'activités privilégiés en grande majorité incluent :
Les services à la personne, le nettoyage, et l'hôtellerie-restauration.
Ces secteurs, connus pour leurs besoins importants en recrutement, offrent des opportunités stables et accessibles

> L'ACCOMPAGNEMENT À L'AMICALE DU NID M'A BEAUCOUP APPORTÉ.
> JE SUIS EN TRAIN DE M'INTÉGRER PROFESSIONNELLEMENT. POUR MOI, C'EST UN SUCCÈS TOTAL.
> C'EST MÊME UNE VICTOIRE ! J'AI EU BEAUCOUP D'ENCOURAGEMENT SANS JUGEMENT DE LA PART DE MES ACCOMPAGNANTES. J'AI PASSÉ 9 MOIS DE FORMATION AU TOP DANS UN INSTITUT DE FORMATION OÙ J'AI OBTENU MON DIPLÔME
>
> Mme C., personne accompagnée

Focus partenariat

Partenariat avec l'association Duo for a Job

Le 30 mai 2024, une rencontre a eu lieu et a été marquée par un temps d'échange constructif entre l'équipe du Pôle accompagnement social de l'Amicale du Nid de Paris, et une représentante de l'association Duo for a Job.

Duo for a Job propose un modèle innovant mettant en relation des jeunes de 18 à 33 ans en recherche d'emploi avec des mentors expérimentés, âgés de 50 ans et plus.

L'objectif est de partager des compétences, des conseils pratiques, et un réseau professionnel tout en valorisant l'insertion sociale et intergénérationnelle.

Ces discussions ont permis d'explorer des synergies pour le développement d'un partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

> AVEC DUO FOR A JOB, AVEC MON MENTOR, ON TRAVAILLE ENSEMBLE. ON TROUVE DES SOLUTIONS ENSEMBLE. MON MENTOR M'A AIDÉ À M'EXPRIMER LORS DE MES ENTRETIENS CAR JE RENCONTRAIS DES DIFFICULTÉS EN FRANÇAIS À L'ORAL. JE SUIS PLUS À L'AISE MAINTENANT. J'AI PLUS DE CONNAISSANCES DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL EN FRANCE

Mme I., personne accompagnée

Perspectives pour 2025

En 2025, l'Espace Insertion Professionnelle renforcera son action en établissant ce partenariat prometteur avec Duo for a Job. Cette collaboration vise à **favoriser l'accompagnement des bénéficiaires à travers un dispositif de mentorat intergénérationnel.**

Grâce à ce partenariat, l'Espace Insertion Professionnelle pourra :

- **Étendre son offre d'accompagnement personnalisé.**
- **Offrir à ses bénéficiaires un accès privilégié à un réseau de mentors qualifiés.**
- **Renforcer les opportunités d'emploi par des conseils pratiques et un soutien ciblé.**

Ce projet s'inscrit pleinement dans la mission de l'Espace Insertion Professionnelle **d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi vers une réinsertion durable,** tout en s'appuyant sur des collaborations avec des acteurs clés du secteur.

Focus : être C.I.P. à l'AdN 75

Témoignage de Diane AGUIE
Conseillère en Insertion Professionnelle à l'AdN 75

Depuis mon arrivée en Juin 2020 à l'Amicale du nid de Paris, j'ai eu l'opportunité de me consacrer pleinement à une mission qui me passionne au sein de l'Espace Insertion Professionnelle : accompagner les personnes vers une insertion durable. En tant que conseillère en insertion professionnelle, mon quotidien est rythmé par des rencontres qui marquent de manière positive.

Chaque personne accueillie ici a sa propre histoire, ses freins, ses forces. Mon rôle consiste à établir un climat de confiance, à révéler les potentiels parfois enfouis, et à bâtir avec elles un projet réaliste, motivant et cohérent. C'est un travail qui demande écoute, patience et créativité, car il n'existe pas de solution « toute faite ».

Mais au-delà des entretiens et des démarches administratives, ce sont surtout les liens humains qui marquent mon quotidien depuis 5 années d'engagement. J'ai vécu des moments forts en émotion, tant avec les personnes que j'accompagne qu'avec mes collègues.

Ce sont les évolutions concrètes des personnes accompagnées qui donnent tout son sens à ce métier. Voir une personne reprendre des études, retrouver confiance, oser rêver à nouveau… cela dépasse les statistiques, cela parle de résilience et d'humanité.

Ce travail me conforte dans la conviction que l'insertion est avant tout une démarche humaine, qui nécessite de la bienveillance, mais aussi de l'exigence. L'Espace Insertion Professionnelle est un lieu où l'on croit au potentiel de chacun, et je suis heureuse d'y jouer un rôle actif.

À l'Amicale du Nid, je me sens à ma place. Portée par des valeurs fortes, entourée de collègues engagés, et témoin chaque jour de petits pas qui mènent à de grandes victoires.

Ce n'est pas qu'un lieu de travail : c'est un espace de partage, de soutien et d'entraide.
Pour la suite, je souhaiterais renforcer les partenariats avec les structures locales, afin de favoriser les insertions professionnelles et multiplier les opportunités concrètes pour les publics que nous accompagnons.

CPH / HUDA / CHU

Coallia et l'Amicale du Nid se sont associés pour proposer ce projet dans le cadre d'une co-traitance, sous la forme d'un groupement solidaire.
Coallia en est le mandataire et représente à ce titre le groupement auprès des autorités de tarification et de contrôle.

- **Les dispositifs HUDA/CPH sont à destination des bénéficiaires de la protection internationale et des demandeurs d'asile victimes de prostitution, de proxénétisme et/ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.**
  Ce dispositif a ouvert le 15 avril 2019.

- **Le dispositif CHU est à destination des femmes victimes de violences dont la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.**
  Ce dispositif a ouvert le 1er juillet 2020.

150 PERSONNES ACCOMPAGNEES DONT 39 ENFANTS

- 30 personnes sont accompagnées en CPH + 10 enfant
- 47 personnes sont accompagnées en HUDA + 23 enfants
- 34 personnes sont accompagnées en CHU + 8 enfants

L'équipe est composée de 5 travailleuses sociales, sous la responsabilité d'une cheffe de service.

Dans le cadre de ce projet, les missions de l'Amicale du Nid sont définies comme tel :

- Accompagnement à la santé
- Accompagnement à la parentalité
- Accompagnement à une alternative à la prostitution/sortie d'emprise, de violence
- Accompagnement juridique et à la demande d'asile TEHES

FOCUS CPH / HUDA / CHU

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 : UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTE

La période des Jeux Olympiques de Paris (26 juillet – 11 août 2024) fut un temps fort de l'année pour la ville de Paris, et une période particulière pour nos dispositifs. L'HUDA – CPH – CHU Coallia/Amicale du Nid a dû s'adapter aux diverses contraintes extérieures pour maintenir une continuité de l'accompagnement.

Les personnes hébergées, plus particulièrement sur l'HUDA et le CHU, ont abordé cette période avec appréhension. Les craintes partagées avec leurs référents et référentes sociales furent :

- **la présence policière accrue**
- **les contrôles fréquents des papiers d'identités**
- **la rupture de l'offre de transport : rupture de soins, ruptures des aides alimentaires (Restos du Cœurs)**
- **la rupture du lien avec le service.**

Nous avons observé que même les personnes en situation régulière ont été fortement angoissées par la présence policière. En cause, les expériences traumatiques avec les forces de l'ordre dans leur pays d'origine ou lors de leur parcours migratoire.

Dans le cadre du Plan de Continuité de l'Activité, l'équipe de l'Amicale du Nid s'est adaptée en modifiant ses pratiques :

- En anticipant, en amont de cette période, toutes les démarches qui pourraient être rendues difficile pendant l'évènement : rendez-vous au service, accompagnements extérieurs, rendez-vous médicaux.
- Pour les personnes en situation irrégulière, le conseil principal fut de ne circuler dans les transports que si nécessaire.
- Avoir un discours à la fois de réassurance et de prévention, en rappelant l'obligation d'être possession d'un titre de transport, d'éviter de porter tout accessoire d'une marque de contrefaçon, et d'avoir toujours sur soi, à minima, un certificat d'hébergement faute de papiers en règles.
- En multipliant les entretiens à domicile, afin de maintenir un lien physique et d'évaluer les conséquences d'un certain isolement.
- En sollicitant nos partenaires tels qu'Intégrapsy pour que, bien que les entretiens thérapeutiques soient suspendus, des entretiens téléphoniques soient réalisés avec les personnes suivies.

L'expérience des J .O. de Paris 2024 a mis en lumière : la capacité de notre service à faire de nouveau face à une situation exceptionnelle, l'adaptabilité des travailleurs sociaux et la qualité de notre partenariat. Les personnes hébergées ont su prendre part à ces changements et aucune difficulté notoire n'a été à déplorer sur la période.

FOCUS CPH / HUDA / CHU

Dispositif du “Champ social”* : sortie au Château de Versailles

Le 3 décembre 2024, un groupe de 8 femmes accompagnées de 2 travailleuses sociales est allé visiter le Château de Versailles.

Cette sortie était un souhait des participantes évoqué lors d’un groupe d’expression.

A notre arrivée, les femmes se sont questionnées sur la présence du visage de Louis XIV représenté en soleil. Elles ont été impressionnées par l’immensité du lieu, ses dorures et ses décorations majestueuses. Après le château, la visite s’est poursuivie dans les jardins pour un pique-nique dans le froid mais avec beaucoup de joie !

Cette journée fût un moment convivial et a connu un grand succès auprès des femmes qui se sont montrées très intéressées et curieuses.

***Cette sortie a pu se réaliser grâce au champ social, dispositif d’accès à la culture pour des publics vulnérables, dispositif émanent du Ministère de la Culture**.

> “J’AI ETE SUPER CONTENTE DE L’AVOIR FAIT AVEC VOUS. C’EST UNE ACTIVITE HISTORIQUE ENRICHISSANTE POUR L’HISTOIRE DE FRANCE. J’AI ETE ÉMERVEILLE. J’AIMERAIS Y RETOURNER POUR ME PROMENER PLUS DANS LES JARDINS.”

Madame B.
Bénéficiaire de la sortie

Perspectives 2025 :
Au cours de l’année 2025, l’équipe du CPH/HUDA/CHU, envisage d’accompagner des groupes de femmes au Musée du Louvre, à la Philharmonie et à l’Atelier des bébés de la Cité des sciences, au Musée d’Orsay.
L’objectif est de faire vivre des moments de complicité, d’enrichissement, de pause méditative et culturelle aux personnes accompagnées.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

L 'accompagnement juridique dans le cadre de la Traite des Etres Humains à des fins d'Exploitation Sexuelle (TEHES) et de proxenétisme

La juriste, chargée de mission TEHES, rencontre chaque personne nouvellement accompagnée par l'association afin non seulement d'identifier les victimes de TEHES mais aussi de leur permettre d'accéder à leurs droits. Et ce, en matière d'asile, de régularisation ou encore de dépôt de plainte. La régularisation est effectivement un sujet majeur dans l'accompagnement des victimes de TEHES car l'irrégularité de leur séjour - et les rares possibilités de régularisation qui s'offrent à elles - représente un obstacle majeur à leur insertion sociale et professionnelle.

Suite à l'identification de victimes de TEHES, une information est transmise à ces personnes sur la possibilité d'effectuer un dépôt de plainte. La procédure pénale qui pourrait s'en suivre est alors expliquée, ainsi que l'opportunité de déposer une demande d'asile ou de faire une demande de titre de séjour. Suite au dépôt de plainte, la juriste apporte un soutien à la constitution de partie civile de la victime et se met en lien avec la coordinatrice juridique afin que l'association se constitue partie civile.

68 **Personnes rencontrées**
en entretien individuel, à une ou plusieurs reprises en fonction du degré de complexité de la situation.

9 **Dépôts de plainte pour des faits de TEHES et de proxénétisme**

5 **Cartes de séjour "vie privée et familial" obtenues ou renouvelées dans le cadre de l'article L.425-1 du CESEDA**

D'autre part, dans le cadre de ses missions, la juriste chargée de mission de TEHES a effectué des permanences juridiques au sein de l'Amicale du Nid 92 afin de soutenir les travailleuses sociales de cet établissement et d'informer les personnes accompagnées sur leurs droits.

FOCUS : ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

SHALLOW WATERS

À l'été 2023, quatre femmes accompagnées par notre association ont été recrutées par une organisation appelée Shallow Waters, qui leur avait promis un stage rémunéré de deux mois au sein de grandes enseignes de supermarchés. Cependant, elles n'avaient ni autorisation de séjour ni autorisation de travail sur le territoire français. À l'issue de ces deux mois, aucune d'entre elles n'a perçu de salaire. Par la suite, nous avons découvert que Shallow Waters profitait de prêches au sein d'une église pour recruter des personnes vulnérables, ayant pour la plupart connu la prostitution, en leur promettant un travail rémunéré et une régularisation de leur situation à terme. Près de 50 personnes ont été victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation économique par cette organisation.

Suite à l'identification de l'infraction de TEH, nous avons accompagné les quatre femmes à porter plainte. En 2024, l'affaire a été prise en compte par la justice et les victimes ont pu être entendues par l'inspection du travail ainsi que l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI). Les victimes ont pu former un groupe d'une cinquantaine de plaignant.es et sont tous.tes représenté.es par le cabinet d'avocat LEPANY et associés.

→ Prochaines étapes : nous attendons une audience devant le Conseil des Prud'hommes ainsi qu'une audience, nous l'espérons, devant la Cour d'assise.

PROCÈS- CONSTITUTION PARTIE CIVILE

Du 28 mars au 5 avril 2024 s'est tenu un procès au tribunal Judiciaire de Paris pour des faits de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle et de proxénétisme de la part d'un réseau transnational recrutant ses victimes au Pérou.
L'Amicale du Nid s'est constituée partie civile aux côtés de la victime, une femme péruvienne.

Ce réseau était implanté au Pérou, en Italie, en Espagne et en France. Les proxénètes, appelées « mères », maintenaient une emprise psychologique forte sur les victimes, désignées comme leurs « filles », reposant sur la redevabilité, des violences physiques et psychologique et l'exclusion communautaire.

Rencontrée lors d'une maraude puis accompagnée par l'Amicale du Nid depuis 2018, la victime a été soutenue par l'Amicale du Nid tout au long de la procédure, depuis le dépôt de plainte en 2020 jusqu'à l'audience. Ce soutien a été déterminant dans sa décision de participer au procès, malgré la crainte de représailles.

Ainsi, les 10 personnes mises en cause ont toutes été condamnées pour des faits de proxénétisme ou traite des êtres humains avec des peines d'emprisonnement délictuel allant de 5 à 2 ans avec sursis, selon leur niveau d'implication. Quatre d'entre elles ont fait appel de la décision du tribunal judiciaire.

LES PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION

**Ce dispositif a été créé par la loi du 13/04/2016 visant à lutter contre le système prostitutionnel.
La circulaire du 31/01/2017 précise et encadre la mise en œuvre du parcours.
L'Amicale du Nid est agréée par l'Etat pour recevoir et accompagner les personnes souhaitant bénéficier du parcours et présenter leurs candidatures.**

DEPUIS 2027

164 DEMANDES DE PSP PRESENTEES et ACCORDEES

EN 2024

34 DEMANDES DE PSP PRESENTEES et ACCORDEES

En 2024, 34 personnes sont entrées en Parcours de Sortie de Prostitution ; il s'agit du chiffre le plus élevé à l'AdN 75 depuis la création de ce dispositif. Il est à noter qu'aucun refus de la Commission de Lutte Contre la Prostitution n'a été émis en 2024

PSP

Le Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) s'appuie sur l'insertion professionnelle et sociale pour aider les personnes victimes du système prostitutionnel à trouver une alternative à leur situation (Loi du 13 Avril 2016).

L'entrée dans le dispositif est accordée à la victime par le préfet de département, après analyse de sa situation présentée par une association agréée et avis de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains.

L'entrée dans le dispositif est accordée pour une période de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois. Les associations agréées accompagnent la personne durant toute la durée du parcours en mettant l'accent sur l'insertion professionnelle et sociale.

Le PSP octroi des droits spécifiques tels qu'une autorisation provisoire de séjour (APS) pour les victimes étrangères et une aide financière (AFIS).

Soirée d'échange sur le PSP – Mairie du 10ème

L'ADN 75 a organisé une soirée le 26 Novembre 2024 à la mairie du 10ème, sur le thème du PSP.

Cette soirée était ouverte aux membres de la commission, aux partenaires et aux personnes accompagnées. L'idée était de rendre compte du travail fait par les professionnel.les de l'AdN 75 dans le cadre du parcours de sortie de prostitution, mais aussi et surtout, de permettre aux personnes accompagnées dans ce parcours de pouvoir parler de leur expérience.

Cette soirée, riche en témoignages et en émotions, a permis d'aborder des thèmes comme :

- **la reconnaissance du statut de victime,**
- **les prérequis pour pouvoir intégrer un PSP,**
- **les difficultés, quand on est mère célibataire à mettre en place son insertion professionnelle,**
- **le problème du handicap quand on élabore une insertion professionnelle,**
- **l'importance des ateliers collectifs pour dynamiser l'insertion sociale…**

Cette soirée a aussi permis de mettre en avant l'important travail fait avec la commission départementale depuis sa création, pour améliorer le dispositif.

Enfin, il a été évoqué des pistes de travail futures pour optimiser encore plus ce parcours, qui est un outil essentiel pour l'émancipation du public concerné par la recherche d'alternative au système prostitutionnel.

Soirée d'échange sur le PSP : FOCUS sur Les freins du PSP

Bien qu'il soit un outil d'émancipation du système prostitutionnel et d'accompagnement indispensable aujourd'hui, des difficultés administratives freinent l'insertion socio-professionnelle des personnes accompagnées

- **Attente de la première APS par exemple, les dossiers des personnes présentés à la commission du mois de septembre 2024 se sont vues convoquées en décembre 2024**. Avec comme possibles conséquences l'impossibilité de s'inscrire en formation voire de perdre sa place. Le travail d'insertion professionnelle ne prend vraiment corps qu'à compter de l'obtention APS, sachant que ce public généralement très éloigné du marché de l'emploi nécessite un travail de préparation en amont très conséquent. On a pu constater des pertes de mobilisation, des manifestations de stress importants etc....qui compliquent la mise en route de l'insertion socio-professionnelle.

- **Les problèmes de dates et de délais entre les divers renouvellements ont déjà engendré des conséquences graves** puisque des personnes ont vu leur contrat suspendu, des pertes d'emploi, et dans la grande majorité des exemples fournis par l'ensemble des équipes l'interruption des droits sociaux (par ex l'allocation AAH qui ne sera pas versée, réinscription France Travail, droits CAF interrompus, etc...) Ces problèmes nous obligent à nous ajuster en permanence (logistique complexe parfois) afin d'anticiper les commissions de renouvèlement jusqu'à parfois être à peine à 4 mois entre 2 APS. Ce qui représente une charge de travail conséquente (aussi pour la commission) mais c'est aussi une perte de sens dans l'accompagnement.

- **Une durée d'APS de 6 mois empêche parfois des entrées voire des refus catégoriques au sein des centres de formation**. En effet, le fonctionnement de ces organismes et leurs obligations (financement des stages par l'Etat) exigent des garanties quant à la stabilité et la durabilité du droit au séjour et au travail.

- Mais c'est aussi et trop souvent **un choix de formation peu qualifiante et des domaines d'activité (aides à la personne, ménage, restauration) au détriment parfois des souhaits et des compétences des personnes accompagnées. De plus nous avons pu observer que ces domaines d'activités ont une résonnance particulière avec le système prostitutionnel du fait de leurs histoires de vie. Sans parler des employeurs qui sont souvent « frileux » avec des APS de 6 mois.**

Enfin, nous avons pu constater également que ce problème de délai engendre un climat de tension permanent pour l'ensemble des professionnel.es, ainsi que les personnes accompagnées (malgré tous nos efforts pour ne pas les perturber voire certaines les préserver). Et cela est vrai pour toute la durée du PSP.

Nous savons que nous partageons une volonté commune d'améliorer ce dispositif dans l'intérêt des personnes accompagnées dans ce parcours de sortie de prostitution. Nous savons également que la question d'une APS d'un an a déjà été proposée au niveau politique, et que si devions faire un souhait ce SERAIT SA MISE EN PLACE. En effet, cela nous semble être l'avancée sur le terrain qui pourrait réellement optimiser encore plus ce dispositif qui est un outil important et essentiel voire parfois le seul pour l'émancipation du public concerné par la recherche d'alternative à la prostitution.

EXTRAIT D'UN TÉMOIGNAGE DE PERSONNE ACCOMPAGNÉE PRÉSENTE À LA SOIRÉE D'ÉCHANGES SUR LE PSP LE 26 NOVEMBRE

Pouvez-vous nous expliquer comment avez-vous préparé le PSP ?

"LE RÉCIT DE VIE C'ÉTAIT PAS FACILE PARCE QU'ON A FAIT PRESQUE 4 MOIS POUR SE PRÉPARER POUR LE RÉCIT DE VIE. LE PASSÉ ÉTAIT TROP DIFFICILE POUR MOI. JE PENSE QUE SI TU VEUX RENTRER DANS LE PSP, IL FAUT QUE TU SOIS FORTE.

QUAND J'AI QUITTÉ CHEZ MOI, JE NE SAVAIS NI LIRE NI ÉCRIRE. J'AI APPRIS À LIRE ET À ÉCRIRE ICI, MÊME SI JE SAVAIS PAS TROP JE ME DÉBROUILLE UN PEU.

J'AI FAIS LES ATELIERS 4A AUSSI, OÙ J'AI APPRIS À FAIRE DE LA PEINTURE, MÉLANGER LES COULEURS."

Pouvez-vous nous parlez de votre lettre d'engagement ?

"J'AVAIS PRIS LA DÉCISION QUE JE DEVAIS ARRÊTER LA PROSTITUTION PARCE QUE JE ME SENTAIS PAS À L'AISE DEDANS. JE COMPTE DEVENIR MAMAN UN JOUR. JE NE VEUX PAS PROGRESSER DEDANS.

J'AI FAIT DES AUDIOS ET ENSUITE ON A ÉCRIT À L'ORDINATEUR ET MOI J'AI RECOPIÉ. J'AI MIS DEUX SEMAINES À RECOPIER CAR C'EST DIFFICILE VU QUE JE SAVAIS PAS BIEN ÉCRIRE ET LIRE."

Le jour de la commission

"JE ME RAPPELLE DU 6 JUIN MON ASSISTANTE M'A APPELÉ POUR ME DIRE QUE MA DEMANDE ÉTAIT ACCEPTÉE. C'ÉTAIT UNE JOIE POUR MOI CE JOUR. J'ÉTAIS TROP CONTENTE. J'AVAIS LA LARME, J'AI PLEURÉ CE JOUR-LÀ."

Le 1er RDV à la Préfecture

"CE JOUR LÀ C'ÉTAIT AUSSI UN JOUR QUE JE NE PEUX PAS OUBLIER PARCE QUE JE PARTAIS PRENDRE MON APS".

Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur le PSP ?

"LE PSP EST UNE CHANCE POUR MOI. EN 2022 QUAND JE SUIS VENUE ICI, JE PENSAIS QUE TOUT ÉTAIT DÉJÀ FINI POUR MOI. J'ÉTAIS DÉSESPÉRÉE, TOUT ÉTAIT COMPLIQUÉ POUR MOI. EN 2024, LE RÊVE QUE JE VOULAIS, DIEU L'A RÉALISÉ, AVEC LE PSP. AVANT J'AVAIS PEUR, EST-CE QUE UN JOUR JE VAIS TROUVER DES PAPIERS? EST-CE QUE UN JOUR JE VAIS TROUVER UN BOULOT ? JE VAIS GAGNER UNE MEILLEURE VIE."

Qu'est-ce gui a changé avec le PSP ?

"BEAUCOUP DE CHOSES, JE ME SENS LIBRE À PRÉSENT. CE QUI A CHANGÉ C'EST QU'AUJOURD'HUI JE SAIS QUE JE PEUX ALLER FAIRE DES CV POUR ALLER TRAVAILLER COMME LES AUTRES. ET, QUAND JE ME BALADE DANS LA ME, JE SAIS QUE JE SUIS EN SÉCURITÉ, PARCE QUE SI JE SUIS CONTRÔLÉE, J'AI MON PAPIER."

ALLER-VERS

ALLER VERS, C'EST TENDRE LA MAIN
PRÈS DE VOUS, POUR VOUS
PRÉVENIR C'EST RESPECTER
LA SANTÉ N'ATTEND PAS. NOUS NON PLUS

FOCUS SUR L'EQUIPE D' INTERMEDE

L'établissement Amicale du Nid de Paris, plus précisément INTERMEDE, a pour objet d'aller à la rencontre, d'accueillir et d'accompagner les personnes majeures et mineures en situation de prostitution ; de les accompagner vers le soin et de construire avec elles des alternatives à leur situation pour permettre leur insertion sociale et professionnelle ; de mettre en œuvre des actions de prévention de la prostitution et des conduites sexuelles à risques auprès de ce public.

Depuis de nombreuses années, l'Amicale du Nid Paris, propose des actions et des interventions de proximité, selon la méthode de l'aller-vers, vers les personnes en situation de prostitution, très souvent précaire, en situation de vulnérabilité sociale et sanitaire et pour la plupart désocialisées.

La prévention et la réduction des risques auprès des personnes en situation de prostitution doit être entendue comme définies dans le décret du 2 mars 2017 approuvant le référentiel national de réduction des risques en direction des personnes prostituées et complétant le code de la santé publique : « La réduction des risques (RDR) pour les personnes en situation de prostitution vise à prévenir les dommages sanitaires, psychologiques et sociaux résultant des pratiques prostitutionnelles.

Elle s'adresse à toute personne en situation de prostitution. Ces publics sont principalement : des femmes cisgenres (d'Asie, d'Afrique sub-saharienne et d'Europe de l'Est), victimes de la TEH, des femmes transgenres (d'Amérique de Sud, du Maghreb), des jeunes hommes (18/30 ans), des mineur.es (du Nigéria, de Roumanie ou de Bulgarie), victimes de la Traite des Etres Humains, du proxénétisme.

Ces personnes ont en commun, de vivre des situations de grande précarité au regard : de la situation administrative sur le territoire français, méconnaissance du système de soin de santé en France et de son fonctionnement, de l'absence des droits à la santé telles que la C2S, l'AME ou la PUMA, d'une méconnaissance de la langue française, de la violence subie dans le cadre de la prostitution (par les pairs et/ou les clients), du logement précaire ou manque de logement (hôtels ou chez un tiers).

Les actions d'Intermède :
- Les tournées sur les lieux de prostitution : maraudes physiques et numérique
- Les actions de prévention de réductions des risques
- Les accompagnements santé
- La participation active aux actions de sensibilisation, de représentations

L'équipe est composée de :
- 1 cheffe de service
- 1 coordinateur
- 4 chargé.es de prévention

ALLER-VERS PHYSIQUE

Le principe de fonctionnement des maraudes physiques est le même depuis le début de cette action en 1996 : même jour, même heure et même lieu afin que les personnes identifient l'Amicale du Nid et ses actions de prévention et de réduction des risques.
L'aller-vers physique est l'action première de l'équipe d'Intermède

221 MARAUDES PHYSIQUES

1 636 PERSONNES RENCONTRÉES

10 575 CONTACTS

Les maraudes hebdomadaires :

- **2 tournées pédestres en journée** :
  Strasbourg St Denis / Belleville
- **1 tournée en bus en journée** :
  Bois de Boulogne
- **2 tournées en bus la nuit** :
  Bois de Boulogne
  Bois de Vincennes / Château Rouge (en alternance)

Matériel de prévention distribué

- 8 préservatifs masculins
- 8 dosettes de gel
- 3 lingettes antiseptiques
- Préservatifs internes (très peu demandés)

Après avoir relevé une baisse de fréquentation notable des personnes rencontrées au Bois de Vincennes, les membres de l'équipe ont décidé d'effectuer un repérage sur un ancien lieu de maraude : le 18ème arrondissement de Paris.
Ce lieu délaissé durant plusieurs années, connait une recrudescence de l'activité prostitutionnelle depuis plus d'un an.
C'est ainsi que les tournées ont repris à Château Rouge, en alternance avec le Bois de Vincennes.

Depuis le Covid-19, une forte mobilité des personnes a été remarqué vers l'activité sur internet de même que des déplacements en Ile de France voire en région.

La hausse des violences physiques, la précarité de l'activité prostitutionnelle sont des explications de cette diminution des rencontres sur les lieux où nous intervenons. Très souvent, les personnes présentes sur les lieux extérieurs nous remontent des agressions qu'elles subissent par le fait de clients, d'individus de passage ou entre pairs.

D'autres facteurs sont à prendre en considération, il s'agit notamment de la dégradation progressive de leur état de santé global qui constitue un frein majeur pour l'accès à un accompagnement social.

TROD HORS LES MURS TOUT PUBLIC

LA RUE A AUSSI DROIT A LA SANTE
TU NE VIENS PAS AU DEPISTAGE ? IL VIENT A TOI

306 Personnes dépistées dont :

- 118 femmes
- 100 personnes trans-identitaires
- 88 hommes

dont 141 Dépistage Rapide à Orientation au Diagnostic (TROD) en action hors les murs

L'Amicale du Nid Paris est habilitée pour réaliser des dépistages rapides pour le VIH autrement appelés TROD depuis 2012. Pour le VHC depuis 2016 et 2022 pour le VHB. A venir, le TROD combiné VIH et Syphilis.

Les objectifs sont de permettre à toute personne en situation de prostitution rencontrée d'avoir recours à un Test Rapide à Orientation au Diagnostic. Souvent ces dépistages permettent aux personnes de s'inscrire dans un parcours de santé global.

Les entretiens post et pré test permettent de développer les connaissances sur les modes de transmission du VIH/HEPATITES/IST, des moyens de prévention et de réduction des risques. Chaque personne, pourra être aidée, par une démarche de proximité à identifier leurs expositions aux risques et favoriser chez elle, une démarche pour renouveler à chaque fois qu'elle le désire, une connaissance de leur statut sérologique.
Ainsi, nous pourrons favoriser un accès au soin plus précoce, pour les personnes ayant reçu un test positif et les orientations sanitaires et sociales, visant à réduire l'isolement affectif et social dans lequel vivent les personnes cumulant un statut sérologique positif et une précarité sociale.

Ces dépistages sont faits sans rendez-vous, dans les locaux de l'Amicale du Nid pour toute personne suivie par Intermède ou le pôle accompagnement social, à chaque fois que la personne le désire. Mais l'équipe Intermède fait aussi de l'Aller Vers et plusieurs fois par an se déplace sur les lieux de prostitution parisiens, ou autres lieux (lors de journées spéciales ; semaine de santé sexuelle, 1er décembre, journée mondiale contre le SIDA...) afin de proposer ces TRODs Hors Les Murs.

CES ACTIONS HORS LES MURS SONT AU-DELÀ DE NOS ESPÉRANCES, CAR NOUS AVONS TRÈS SENSIBLEMENT AUGMENTÉ LE NOMBRE DE TESTS À L'ANNÉE

ELLES SONT TOUJOURS TRÈS BIEN ACCUEILLIES ET NOUS AVONS DU MAL À RÉPONDRE À LA QUANTITÉ DE DEMANDES. ELLES SERONT MULTIPLIÉES À L'AVENIR, CAR ELLES RÉPONDENT À UNE RÉELLE DEMANDE, ET CELA NOUS PERMET AUSSI DE COMMUNIQUER SUR LES MISSIONS DE L'AMICALE DU NID

TÉMOIGNAGE DE PROFESSIONNEL.

Au début de cette action, les premiers tests n'étaient pas à résultat immédiat. Nous avions opté pour le résultat différé à 30 minutes, le temps de bien maitriser l'outil et l'annonce d'une possible séropositivité. Nous ne réalisions pas non plus de TRODs Hors Les Murs ou nocturnes car nous craignions l'annonce au beau milieu de la nuit, sans pouvoir accompagner la personne et la laisser retourner à l'activité prostitutionnelle avec cette nouvelle.

Peu à peu nos pratiques ont évolué, nous avons mis en place des TRODs hors les murs sur les sites de prostitution, tout en rassurant la personne et en assurant son accompagnement le plus vite possible pour une confirmation du résultat vers une structure adaptée.

En 2021, nous avons mis en place le dépistage Hors les Murs en direction du grand public, afin de l'inciter à connaitre son statut sérologique. Lors de grands évènements de santé publique ; tel que le 1er décembre (Journée mondiale du Sida), la semaine de santé sexuelle ou encore le Sidaction, nous avons installé notre bus de prévention et notre barnum à des endroits stratégiques et de grand passage. Cela nous assure une plus grande visibilité.

En partenariat avec des associations telles que le PASTT et PARI-T, nous avons réalisé de nombreux tests VIH, VHB ou VHC à la Gare de l'Est, la Mairie du Xe, Place de Clichy, Rosa Parks, Belleville.

Nous respectons le même protocole que pour le dépistage dans les murs :

1. L'autorisation et le cadre légal
2. Le matériel adapté et en quantité suffisante
3. Le lieu stratégique
4. Le personnel qualifié et formé
5. Le cadre bienveillant, confidentiel et sans jugement
6. La gestion du résultat
7. La sensibilisation (informer, prévenir et l'intérêt du dépistage)
8. Le consentement
9. L'orientation et le suivi (uniquement les personnes concernées par la prostitution)
10. La sécurité et l'hygiène

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRIMO-ARRIVANTES EN 2024

Personnes primo-arrivantes concernées

- 16 personnes transgenres
- 9 femmes
- 6 hommes

PROTÉGER TON CORPS, C'EST PROTÉGER TON AVENIR
ICI, TON CORPS A DES DROITS. NE LES LAISSE PAS DERRIÈRE LA FRONTIÈRE
TU VIENS D'ARRIVER ? NE PERDS PAS TA SANTÉ NI TES DROITS
ICI AUSSI TU COMPTES. PROTÈGE-TOI

Ces dernières années, le nombre de personnes en situation de prostitution primo-arrivantes latino-américaines reçues par Intermède est en forte progression. Elles viennent à nous, grâce à l'aller vers numérique et par le bouche à oreilles.

En 2024, ces personnes représentent 24 % de la file active. Elles sont très éloignées du soin pour de diverses raisons :
- Barrière de la langue,
- Craintes de discrimination liée à l'identité de genre,
- Différence culturelle,
- Méconnaissance du parcours de soin

Pour toutes ces raisons, leur situation médicale est souvent préoccupante, et demande une extrême vigilance de notre part.

Certaines sont concernées par une Affection Longue Durée, en rupture de soin et de médicaments.
Leurs craintes d'être refusées à la frontière en raison de leur pathologie font qu'elles ne possèdent aucun document concernant leur pathologie et le nom de leurs traitements (souvent génériques) sont différents dans leur pays d'origine.

Cela oblige le personnel médical a réinitier le suivi santé, et aux professionnel.les de nombreux accompagnements souvent très longs dans les hôpitaux.

La très bonne connaissance de l'équipe sur le parcours de soin des maladies infectieuses et l'efficacité du partenariat avec les structures de santé, facilitent grandement la prise en charge de la personne.

En 2024, nous avons réalisé 129 accompagnements vers différentes spécialités médicales :

- Maladies Infectieuses
- Vaccination
- IVG
- Dentaires
- Ophtalmologie
- Dermatologie
- Psy
- . .

Nous avons des partenaires privilégiés où l'accueil des personnes se trouve facilité, sans discrimination ni jugement, mais malheureusement suffisants.
Nous souhaitons plus de lieux « safe » où les personnes en situation de prostitution cis-genres ou transgenres seraient reçues sans que nous ayons besoin de les accompagner.

FOCUS SUR L'ATELIER DE DISCUSSION

Un espace pour renforcer l'estime de soi des personnes trans concernées par le VIH et/ou une hépatite

« C'ÉTAIT INTÉRESSANT L'ATELIER . J'AI APPRIS DES CHOSES IMPORTANTES SUR LES DANGERS DES INJECTIONS DE SILICONE ET COMMENT FAIRE PLUS ATTENTION DANS LE SOIN DE MON CORP.
EN PLUS J'AI RENCONTRÉ D'AUTRES AMIES ET CONNU DES NOUVELLES PERSONNES. C'ÉTAIT UN BEL INSTANT DE CONVIVIALITÉ. » MADAME B, BÉNÉFICIAIRE DE L'ATELIER

En 2015, pour répondre aux demandes des personnes transgenres rencontrées sur les lieux de prostitution touchées par le VIH et/ou une hépatite, nous avons mis en place un espace de discussion.

Dans leur quotidien, elles ne peuvent parler de leur pathologie avec personne, pas même avec les « copines du bois ». Seuls les médecins sont au courant
Elles ne parlent pas de leur ressenti, de leur vécu et de leur parcours de vie. L'objectif est de leur offrir un espace où elles peuvent briser l'isolement, partager leurs expériences et discuter des enjeux liés à leur bien-être, qu'ils concernent ou non l'activité prostitutionnelle.

A l'origine, les espaces de discussion étaient animés dans les locaux de l'Amicale du Nid. Mais très vite, nous les avons menés à Pari-T, un lieu plus neutre et tout aussi sécurisant.

Les thèmes sont établis en lien avec les problématiques médicales et/ou sociales que peuvent rencontrer les personnes transgenres dans leur quotidien. En fin d'atelier, elles sont interrogées sur les sujets qu'elles aimeraient aborder, pour le prochain.

Depuis 2023, l'atelier s'est ouvert aux femmes cisgenres mais aussi, devant une demande pressante, aux hommes cisgenres avec des questionnements et des problématiques totalement différentes.
Les intervenant.es ont dû modifier leur mode d'animation et le choix des thèmes, afin d'être au plus près des attentes des participant.es.

Chaque atelier se termine par un repas, offrant un moment de convivialité et d'échanges informels autour du thème du jour.

Thèmes abordés lors des 7 ateliers :

- Cholestérol, ami ou ennemi ?
- Injection de silicone, quels risques pour la santé
- Violences sur les lieux de la prostitution, comment se protéger ?
- Pancréas, à quoi sert-il ?
- Dois-je être plus vigilante, et à quelle fréquence dois-je me faire dépister ?
- Prostate : symptômes et problèmes
- Cours de premier secours et réanimation cardiopulmonaire

ALLER-VERS NUMÉRIQUE

Les maraudes numériques ont pour but de développer notre présence sur internet pour se rendre visible auprès des victimes de prostitution, de pouvoir rentrer en contact avec elles, leur fournir une écoute, leur proposer un accompagnement social et/ou santé si elles le souhaitent, et leur délivrer un message de prévention et de réduction des risques.

Déroulement d'une maraude et veille :

- 20 personnes contactées par maraude / 2 maraudes par semaines
- Reporting rempli sur l'ordinateur de l'animatrice aller-vers
- Sauvegarde des numéros de téléphone
- Envoi d'un message pour présenter l'association et les actions que nous proposons
- Relance des personnes : effectuée environ un mois après le premier contact
- Reporting : mis à jour au fil des mois suivant les réponses
- Réorientation suivant les besoins

Nombre de salariés attachés à l'action sur Paris :

Un.e animateur.rice aller-vers
Un.e intervenant.e pôle accompagnement social
Un.e intervenant.e Intermède

Sites d'annonces d'escorting visités:

Sexmodel.com , Escortesex.net,Tescort.com, Vivamodel.com, 6annonce.com, 1baiser.com, Escorte.com, Hunqz, Allo-escort.com, Ladyxena, Ladys.one, Lovesita, Rentmen

Genre	Nombre de personnes contactées
• Femmes cisgenre	• 416
• Hommes cisgenre	• 216
• Femmes transgenre	• 201
• Homme transgenre	• 1
• Travesti	• 0
TOTAL	834

Sur les 834 personnes contactées, nous avons eu :

- 188 réponses avec essentiellement des réponses que nous nommons « réponses de politesse » (remerciements des personnes de penser à elle, gardent notre contact en cas de besoin),
- des demandes d'informations sur l'association (adresses, permanences…),
- des demandes santé (dépistages, préservatifs, addictologie, AME…) et enfin des demandes sociales de personnes qui souhaitent arrêter la prostitution et souhaitent être accompagnées pour y arriver.

Réorientations toute au long de l'année 2024

Lieux de réorientation	Nombre de réorientation
• Pôle social 75	• 4
• Pôle Intermède	• 32
• CeGIDD	• 1
• Commissariat (dépôt de plainte)	• 1
• Autres antennes Chemsex	• 3
• Centre de santé sexuelle (Londres)	• 1
• Autres associations	• 3
TOTAL	46

Suite aux maraudes menées en 2024, 13 personnes ont démarré un accompagnement avec suivi au pôle Intermède, et 5 personnes ont démarré un accompagnement social avec le pôle social.

Transition aller-vers / pôle accompagnement

Afin d'améliorer l'orientation des personnes rencontrées et accompagnées au niveau de la santé par l'équipe des Actions Extérieures vers un accompagnement social global, un travail sur la transversalité s'est mis en place en novembre 2019.

Ce travail se traduit par l'organisation des réunions trimestrielles des deux équipes et un renforcement de suivi en binôme (un référent des Actions Extérieures et un référent de l'accompagnement social global) des personnes qui rencontrent des problèmes de santé et qui bénéficient d'un accompagnement social global.

Cette mise en place fait également suite aux préconisations établies par l'évaluation externe.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Les professionnelles de l'AdN 92/95/78 et 75 interviennent régulièrement auprès de professionnel·les pour les sensibiliser à la thématique de la prostitution ou auprès de jeunes (scolarisé·es, accompagné·es par les missions locales, etc.) dans le cadre d'actions destinées à prévenir les violences et promouvoir l'égalité femme/homme.

Prévention auprès du public jeune

245 ÉLÈVES RENCONTRÉ.ES DANS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (COLLEGES ET LYCEES)

En prévention, les modalités d'intervention sont restées semblables aux années précédentes, avec un **double objectif : sensibiliser les jeunes aux réalités du système prostitutionnel et interroger les stéréotypes de genre souvent intériorisés, notamment en lien avec la sexualité et les violences sexistes et sexuelles**.

L'approche adoptée demeure participative, reposant sur l'échange, l'écoute et la co-construction des savoirs. Cette méthodologie permet de renforcer l'esprit critique des jeunes, tout en développant leur capacité d'analyse et leur compréhension des mécanismes d'emprise.

Dans la grande majorité des cas, les adolescent·e.s participent activement aux discussions, ce qui confirme l'importance de ces espaces d'expression dans la construction de ces adultes en devenir.

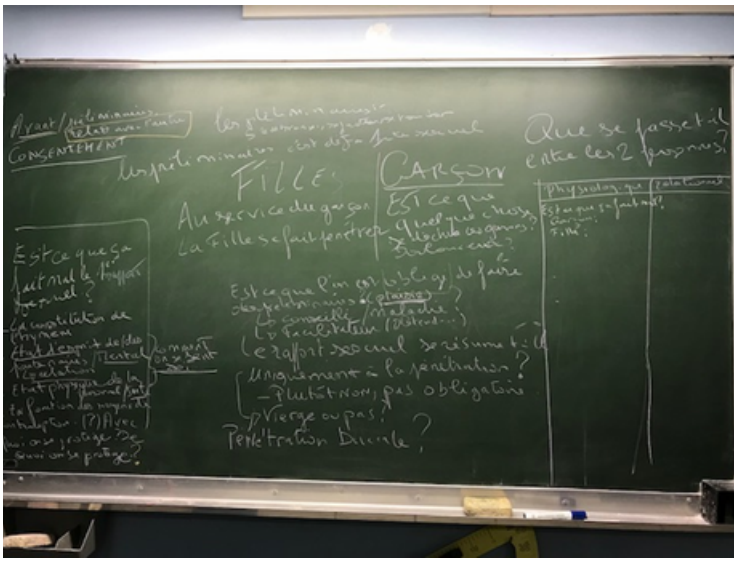

Extrait d'une séance avec une classe de 3ème – Paris

Sensibilisation auprès des professionnel.les

9 ACTIONS DE SENSIBILISATION

82 PROFESSIONNEL.LES SENSIBILISÉ.ES

(travailleuses.travailleurs sociaux, psychologue, médecins, etc.)

MINEUR.ES

Les actions de la mission mineur.es

- Des actions de sensibilisation et de formation aux problématiques de prostitution des mineur.es et jeunes majeur.es, au sein de 14 Institutions assurant des missions de protection de l'enfance
- Des actions de soutien, de conseil et d'orientation concernant des situations impliquant des mineur.es et jeunes majeur.es en prostitution
- La diffusion d'outils préventifs ou de soutien à la prise en charge des mineur.es en situation de prostitution
- La formation de futur.es professionnel.les du secteurs social
- La poursuite du travail partenarial : sollicitations et collaborations avec des Institutions œuvrant dans les domaines de la justice, du soin, de la protection de l'enfance

Quelques chiffres

- 161 Professionnel.les sensibilisé.es ou formé.es
- 55 Etudiant.es formé.es
- 14 Professionnel.les soutenu.es dans la prise en charge de mineur.es et jeunes majeur.es
- 11 Jeunes concerné.es et
- 1 Parent demandeur de soutien pour leur enfant victime

MINEUR.ES : L'année 2024

L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2024 s'est structurée autour du constat qu'il est fondamental de sortir d'une lutte enclavée contre la prostitution des mineur.e.s. L'exploitation sexuelle des enfants doit être pensée comme une des formes de violences extrêmes trouvant place dans le continuum des violences sexistes et sexuelles, continuum contre lequel il est possible d'agir à différents niveaux :

- **En accompagnant les victimes de ces violences** : la reprise du co- accompagnement est prévue courant 2025 dans les perspectives d'extension de la mission mineur.e.s parisienne

- **En poursuivant le soutien technique aux professionnel.les** ; en 2024 ces demandes se sont raréfiées au profit de demandes d'interventions de sensibilisation au cours desquelles étaient chaque fois évoquées des situations de mineur.e.s victimes de prostitution qu'il était complexe d'accompagner. La demande de sensibilisation est donc apparue comme une forme de rationalisation du soutien, probablement plus en adéquation avec les organisations de service contraintes en effectif et en temps disponibles. Il conviendra de poursuivre **l'individualisation des réflexions qui est adaptée à ces accompagnements particulièrement sensibles.**

- **En sensibilisant les professionnel.les** dont les missions s'organisent au quotidien au contact des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s, et en leur permettant de comprendre la prostitution comme une forme d'expression des rapports de domination sur lesquels il est possible d'engager un travail de prévention global, auprès de tou.te.s, sans attendre que les stigmates des premières violences apparaissent. En déspécialisant l'appréhension de la prostitution des mineur.e.s pour mieux rendre compte de la violence systémique dont elle est l'une des traductions, les professionnel.le.s ont pu pleinement saisir le rôle à prendre dans la réduction de ces violences, tout contexte d'intervention confondu.

Il arrive que la prostitution des mineur.e.s soit encore évoquée par certains professionnels comme une bravade adolescente, un risque pris en toute inconscience dont il faudrait protéger le/la jeune. La méconnaissance des dernières évolution du droit (la loi Billon notamment avec l'introduction du changement de qualification pour les actes commis sur les mineur.e.s de 15 ans) et la faible préoccupation pour le rôle des « clients » et des proxénètes, rappelle comme **il est nécessaire de lier violences sexuelles et prostitution des mineur.e.s** pour encourager le dialogue et favoriser le recours au signalement. Les professionnel.le.s rencontré.e.s sont tout à fait disposé.e.s à opérer ce changement de perspective et à construire de nouveaux axes de travail avec les jeunes, aussi il est fondamental de généraliser les actions de sensibilisation et de formation auprès des intervenants en lien avec ce public.

- **En intervenant auprès du grand public pour contribuer à faire des violences sexistes et sexuelles une préoccupation collective** : cette année l'organisation d'ateliers ludiques a permis d'engager le dialogue sur ces violences par l'intermédiaire d'activités adaptées sur la forme et le fond. Nous avons fait usage de supports créés pour l'occasion tels que quizz sur les IST, questionnaire des représentations sur les personnes trans, sur les inégalités entre les genres, identification des figures de femmes inégalement connues bien que centrales dans leur domaine de pratique, mais aussi d'un atelier maquillage et « talk », de jeux de cartes pour explorer en petit groupes les stéréotypes de genre et évoquer leurs effets dans le réel. L'accueil enthousiaste du public nous a permis d'ouvrir la discussion sur la prévention de ces violences, et d'y resituer celle de l'exploitation sexuelle des jeunes.

Situation	Intervention Mission mineur.e.s / majeur.e.s vulnérables
Jeune fille âgée de 16 ans, en situation de prostitution, victime de violences sexuelles et prise dans un réseau de proxénétisme	Appui technique, évaluation de la situation en cours. Programmation d'une action de sensibilisation de l'équipe début 2025
Jeune fille âgée de 20 ans en errance et risque de prostitution à Paris. Demande de mise à l'abri du service.	Orientation de la jeune victime vers une association en charge de l'hébergement des femmes 18-25 victimes de violences
Jeune fille de 18 ans en prostitution depuis ses 13 ans entre Paris, la Seine Saint Denis et le Val d'Oise, par un réseau proxénète. Violences intra familiales. Aucune prise en charge ASE.	Echanges et transmission d'informations sur la problématique prostitutionnelle. Accompagnement au signalement judiciaire. Orientation vers des lieux partenaires du soin.
Jeune fille 16 ans en situation de prostitution, prise en charge Ase Paris, difficultés avec les équipes sur les structures d'accueil et besoin de soins	Participation aux réflexions sur la situation, la prise en charge, et les orientations en lien avec Mobipsy
Jeune fille de 16 ans risque de prostitution, situation d'errance, déscolarisation progressive levée de placement ASE de Paris	Participation aux réflexions sur la situation, la prise en charge Accompagnement au signalement judiciaire
Jeune fille de 15 ans en probable prostitution, déscolarisation progressive. Non connue de l'ASE	Etayage et accompagnement vers un signalement 94 Orientation CSS Paris Orientation accompagnement de la jeune victime par le Mouvement du Nid 94
Jeune fille de 18 ans probable situation de prostitution, en errance à Paris, déscolarisation totale. Non connue ASE	Participation aux réflexions sur la situation, pour aider l'équipe dans l'ouverture du dialogue sur les violences avec cette jeune.
Jeune garçon, 16 ans, craintes d'une situation d'exploitation sexuelle en réseau.	Première évaluation. Mise à disposition du service en charge de la mesure, début de prise en charge. Transmission orientations.
Jeune fille âgée de 14 ans, en situation de prostitution et fugues très fréquentes, lieu d'hébergement en difficulté	Participation aux réflexions sur la situation, la prise en charge, et les orientations en lien avec Mobipsy. Réunion de synthèse perspectives soin et hébergement
Jeune fille 17 ans victime de viol / prostitution à Paris, jeune fille accueillie en structure dans le cadre d'un AP, prise en charge ASE, puis SEJM, hébergement en semi autonomie à la majorité.	Liens ASE et Commissariat Accompagnement plainte viol sur mineure. Mère + enfant
Jeune fille 20 ans en situation de prostitution, violences proxénétes fin de prise en charge par ASE jeune majeure Paris et hébergement, présentation spontanée.	Accueil de la demande Orientation vers le service d'accompagnement des majeur.e.s de l'AdN Paris Orientation foyer spécialisé.
Jeune fille trans âgée de 20 ans, en prostitution, pas de CJM	Orientation vers partenaires soin et social.

LES ATELIERS ET ÉVÈNEMENTS COLLECTIFS

LES ATELIERS ET FESTIVITÉS COLLECTIVES

Les personnes victimes de violences et ayant connu la prostitution montrent régulièrement/ systématiquement une faible estime d'elles-mêmes et un manque de confiance en elles. Il leur est donc difficile de se penser légitime à porter ou affirmer leurs idées.

Les différents évènements collectifs de l'année 2024 ont donc permis aux personnes accompagnées par l'Amicale du Nid de se rencontrer et d'échanger. Elles ont alors pu notifier les similitudes entre leurs divers parcours et ressentis, ce qui les a légitimées dans leurs discours respectifs.

Au cours de l'année 2024, l'AdN 75 a mis en place plusieurs projets collectifs, permettant aux personnes de bénéficier d'espaces d'échanges autour de la question des violences et de leurs droits.

LES JOURNEES ENGAGÉES ET FÉDÉRATRICES DES 8 MARS ET 25 NOVEMBRE

Les ateliers pancartes et la participation à la manifestation du 8 mars « Journée Internationale du Droit des Femmes »

Les femmes ont pu travailler avec nos équipes sur les messages qu'elles souhaitaient véhiculer et porter publiquement lors de la marche organisée à Paris. Elles ont ensuite relevé les bénéfices de porter d'une voix unie un même message.

Les personnes présentes ont pu décrire une atmosphère effervescente et teintée de sororité dont elles sont sorties empouvoirées.

EXTRAITS DES MESSAGES DES PANCARTES.

« DROIT À LA VISIBILITÉ »
« LES FEMMES ONT LE DROIT D'ÊTRE RESPECTÉES DANS LA SOCIÉTÉ »
« DROIT DE S'EXPRIMER »
« LES FEMMES ONT DROIT A UN SALAIRE ÉGAL »

En amont de cette journée, un Ciné débat a eu lieu le 21 novembre : Soirée débat sur le mariage forcé

Une soirée débat a été organisée sur la question du mariage forcé en partenariat avec l'association Voix de Femmes.
Dans ce cadre, les participantes ont visionné un court-métrage sur cette thématique et y ont réagi. Bien que parfois douloureux, les éléments de ce débat, emprunts de leurs histoires personnelles, leur ont permis d'avoir une réflexion systémique et culturelle des violences, qu'elles ont ensuite pu partager dans d'autres espaces de parole.

8 femmes, accompagnées par le pôle accompagnement social de l'Amicale du Nid de Paris, ont participé à cette soirée.

Le film « L'été de Noura » (produit par l'association Voix de Femmes) a été projeté. Le film a duré 20 minutes environ.
Puis, à l'issue de cette projection, le débat et les échanges entre les personnes ont pu débuter

À l'occasion de la journée du 25 novembre « Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes

l''AdN 75 a organisé une journée banalisée faites d'activités au sein de ses locaux, permettant aux personnes accompagnées de prendre du temps pour elles, de se rencontrer et de parler collectivement et librement de sujets souvent réservés aux entretiens individuels.

La journée du 25 novembre a été l'occasion d'organiser un temps consacré aux femmes accompagnées en leur proposant :

◆ Ateliers de socio esthétique, avec l'école TERRADE :

l'Amicale du Nid de Paris a instauré un partenariat avec l'Ecole TERRADE, qui est un institut de formation aux métiers de l'esthétique.
Dans le cadre de cette collaboration, 11 étudiantes en esthétique sont venues, accompagnées par leurs formatrices, au sein des locaux afin de proposer des soins.
Lors de ces ateliers, une vingtaine de personnes accompagnées, par le pôle accompagnement et par le service Intermède ont pu bénéficier de soins esthétiques à titre gracieux.
Trois types de soins étaient proposés : soins des mains, beauté des mains (vernis), et, maquillage.
Les femmes ont pu exprimer des retours très positifs quant aux bienfaits ressentis lors de ces soins. Certaines ont ressenti une profonde relaxation. Ces moments de détente ont été source de parenthèse dans un quotidien souvent dur et éprouvant.
De plus, les jeunes étudiantes en esthétique ont également exprimé des retours positifs dans le cadre de leur formation. En effet, pour plusieurs d'entre elles, ces soins étaient les premiers qu'elles dispensaient à des « clientes ».
Ainsi, au regard des retours positifs des étudiantes et des personnes accompagnées, l'Amicale du Nid et l'Ecole TERRADE ont décidé de renouveler ce partenariat sur des ateliers plus fréquents pour l'année 2025.

◆ L'atelier podcast :

Les personnes ont d'abord été interviewées et enregistrées aléatoirement alors qu'elles participaient aux différentes animations de cette journée sous la forme d'un « micro-trottoir ».
Par la suite, elles étaient invitées à se réunir autour d'une table pour échanger sur des thèmes plus précis, en lien avec les violences faites aux femmes. Ce format a de nouveau permis de libérer la parole des participantes, les invitant à se livrer sur leurs propres expériences et à rebondir sur celles des autres. Ce moment a été marqué par une véritable solidarité où les femmes se valorisaient mutuellement, se reconnaissaient dans les divers récits et exprimaient leur soutien aux autres.
L'outil du micro avait pour but de favoriser la prise de parole des personnes de manière ludique. Pourtant, la qualité de leurs interventions et de leurs réflexions a rendu évident qu'il fallait valoriser leurs témoignages à travers un contenu type podcast.
Les participantes ont d'ailleurs elles-mêmes exprimé leur volonté que leurs mots soient entendus « au-delà des murs de l'AdN ».

La création de supports de sensibilisation :

Notre animatrice aller-vers a proposé un atelier sur la création de contenu à visée informative ou préventive sur la question des violences faites aux femmes. Les personnes accompagnées ont d'abord échangé sur les thèmes, la forme, les ressources ou les mots clés qu'elles souhaitaient mettre en lumière dans leurs travaux.
En s'appuyant sur leurs propres expériences et émotions, elles ont pu produire trois affiches véhiculant leurs messages de lutte contre les violences ou de soutien aux victimes.

Les sorties et festivités annuelles

Les sorties et festivités organisées par l'AdN sont toujours source de motivation, de sortie de l'isolement et d'espace de socialisation pour les personnes accompagnées.
Elles rencontrent toujours un vif succès.

Cette année ont été organisées :

- **Sortie à la mer** : Comme chaque année, il s'agit de la grande sortie de l'année qui a rassemblé 40 personnes et 6 professionnel.les pour une journée conviviale à Trouville.

- **Fête de fin d'année** : Cette année encore, une grande fête de fin d'année à été organisée par les équipes de l'AdN 75 à destination des personnes accompagnées au sein de la salle des mariages de la Mairie du 10ème.
La mobilisation des équipes a permis à la cinquantaine de personnes présentes avec ou sans leur.s enfant.s de passer un après-midi festif et de repartir avec une pochette surprise !

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2024

La venue du PIPQ (Projet Intervention Prostitution Québec)

Un projet de rencontre a émergé de la part d'une professionnelle de l'AdN 75 ayant été bénévole au sein du PIPQ de Quebec (Canada).

En mars 2024, nous avons accueilli durant une semaine, Geneviève QUINTY (responsable) et Patricia CARON (travailleuse sociale) du centre communautaire PIPQ situé à Québec.

Cette semaine a été l'occasion de mutualiser nos expériences, nos projets et nos perspectives. L'approche québécoise a été inspirante pour l'ensemble des équipes notamment les ateliers de préventions, mais également les ateliers numériques, l'organisation territoriale et la collaboration « police-justice-école » québécoise.

Nous avons pu comparer nos méthodes d'intervention tant individuelles que collectives sur la problématique de la prostitution et avons pu faire état de tous nos points communs sur le travail éducatif, les ressources et la valorisation des personnes.

Nous avons été marqués par une approche éducative certainement liée à la culture québécoise : « s'appuyer sur les difficultés pour en faire des forces ». Cette semaine riche en échanges nous a permis de nous questionner davantage sur nos pratiques.

Nous continuons sur notre lancée puisque des projets de partenariats sont en cours d'élaboration entre nos institutions.

PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC

Ouverture au grand public : terrasse des jeux, WeToo festival

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture au grand public des actions de l'Amicale du Nid qui est un axe de développement de l'établissement dans le cadre de la sensibilisation/prévention à l'égalité Femme/Homme.

Terrasse des jeux Olympiques et Paralympiques (JOP)

Les équipes ont participé aux festivités dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.

A l'occasion des JOP, la Ville de Paris a lancé le dispositif « Paris fête les Jeux » avec la mise en place de nombreuses zones de festivités au sein de la Capitale. Pour l'occasion, la Ville de Paris a souhaité mettre à l'honneur les structures issues du tissu associatif parisien au sein de ces zones de festivités.
Les associations, dont l'Amicale du Nid, ont été invitées à venir animer un espace via des ateliers de sensibilisation ludiques, pédagogiques et interactifs.
Nous avons pu intervenir sur 3 créneaux sur La Terrasse des Jeux située sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris
Sur la totalité de ces 3 journées, environ 200 personnes ont pu participer à ces différents ateliers.

WeToo Festival

Le WeToo Festival est un festival féministe et familial, qui s'est déroulé du 11 au 15 septembre 2024 au Point Fort à Aubervilliers et au Centre Culturel Nelson Mandela à Pantin.

L'Amicale du Nid a tenu un stand lors de ce festival.

Ces différents temps d'animation ont permis de faire connaitre l'Amicale du Nid au grand public, de faire de la prévention sur différents thèmes (égalité femmes/hommes, IST, etc.), d'aborder la question de la prostitution.
Des animations ont été proposé (quizz, jeux et atelier maquillage)
Ces interventions sont aussi un outil pour faire grandir le réseau partenarial grâce à des échanges interprofessionnels.

Soirée du 26 novembre à la Mairie du Xème

Lors d'une soirée destinée aux professionnels et portant sur le PSP, **l'AdN 75 a invité des personnes concernées afin de s'appuyer sur leurs vécus et illustrer leurs propos**.
Ainsi, plusieurs personnes entrées en PSP ont pu, via des écrits ou des prises de paroles, témoigner publiquement de leurs parcours. Malgré leurs craintes et leurs appréhensions, elles ont pu exprimer la valeur pour elles d'être entendues dans leurs difficultés mais surtout leurs évolutions.

PERSPECTIVES 2025

L'EVALUATION DU CHRS ET LE PROJET ASSOCIATIF

Au cours de l'année 2024, l'ensemble des salarié.es de l'établissement, en lien avec le siège de l'association se sont mobilisés en vue de l'actualisation du projet associatif 2025/2030.
Au cours de l'année 2025, nous accompagnerons les équipes a son appropriation.

En septembre 2026, se déroulera l'évaluation CHRS de l'établissement. En 2024, les équipes ont commencé à s'approprier le concept de « démarche qualité » et celles-ci s'y investissement pleinement.
L'année 2025 nous permettra de la préparer activement avec le soutien et la participation des personnes accompagnées.

L'ACCOMPAGNEMENTS DES PROFESSIONNEL.ES

Suite aux préconisations remontées par le DUERP 2024/2025, nous allons mettre en place 2 formations a destination des salarié.es :
- La prévention des phénomènes violents
- La prévention des troubles musculosquelettiques

L'année 2025 sera aussi pour l'équipe du pôle accompagnement social de consolider des pratiques de d'accompagnement et de fluidité des parcours et notamment sur l'utilisation du SI-SIAO et de la labélisation sur SYPLO (des permanences et une formation est prévue avec le SIAO de Paris).
Nous envisageons également d'améliorer l'accès au logement par la mobilité géographique pour les personnes suivies en PSP

LES ACTIONS D'INTERMÈDE

En 2025, nous souhaitons développer les actions de dépistage du VIH/VHB/VHC par le TROD Hors les murs mais aussi dans les murs (dans divers établissements)

Nous allons également mener une réflexion autour de l'invisibilité de la communauté Trans' dans les Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) afin de leur permettre une information et un accès à ce parcours.

Par ailleurs, nous envisageons de renouveler le véhicule d'intervention afin de remplacer celui acheté en 2011

LES ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le développement des actions collectives depuis plusieurs années et leur succès nous pousse a poursuivre leur mise en œuvre en 2025 via les ateliers internes à l'établissement mais aussi via la recherche de partenariats.

LES ACTIONS INSTITUTIONNELLES

Il nous apparait important de faire en sorte que l'OFFI puisse mieux identifier les femmes victimes de prostitution/ de proxénétisme et/ou de TEHES afin qu'elles puissent mieux être orientées et prises en charge par les dispositifs CPH/HUDA dédiés à ces problématiques

CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID

L'Amicale du Nid, c'est avant tout une association constituée d'adhérent.es. Parmi elles et eux, des personnes engagées bénévolement à travers nos instances de gouvernance : comités territoriaux et conseil d'administration. Ce sont aussi des professionnel.les qualifié.es, faisant évoluer constamment leurs pratiques professionnelles, par des formations, des partages de pratiques professionnelles et de l'analyse des pratiques professionnelles.

L'Amicale du Nid est donc cette active conjugaison entre bénévoles et salarié.es.

GOUVERNANCE

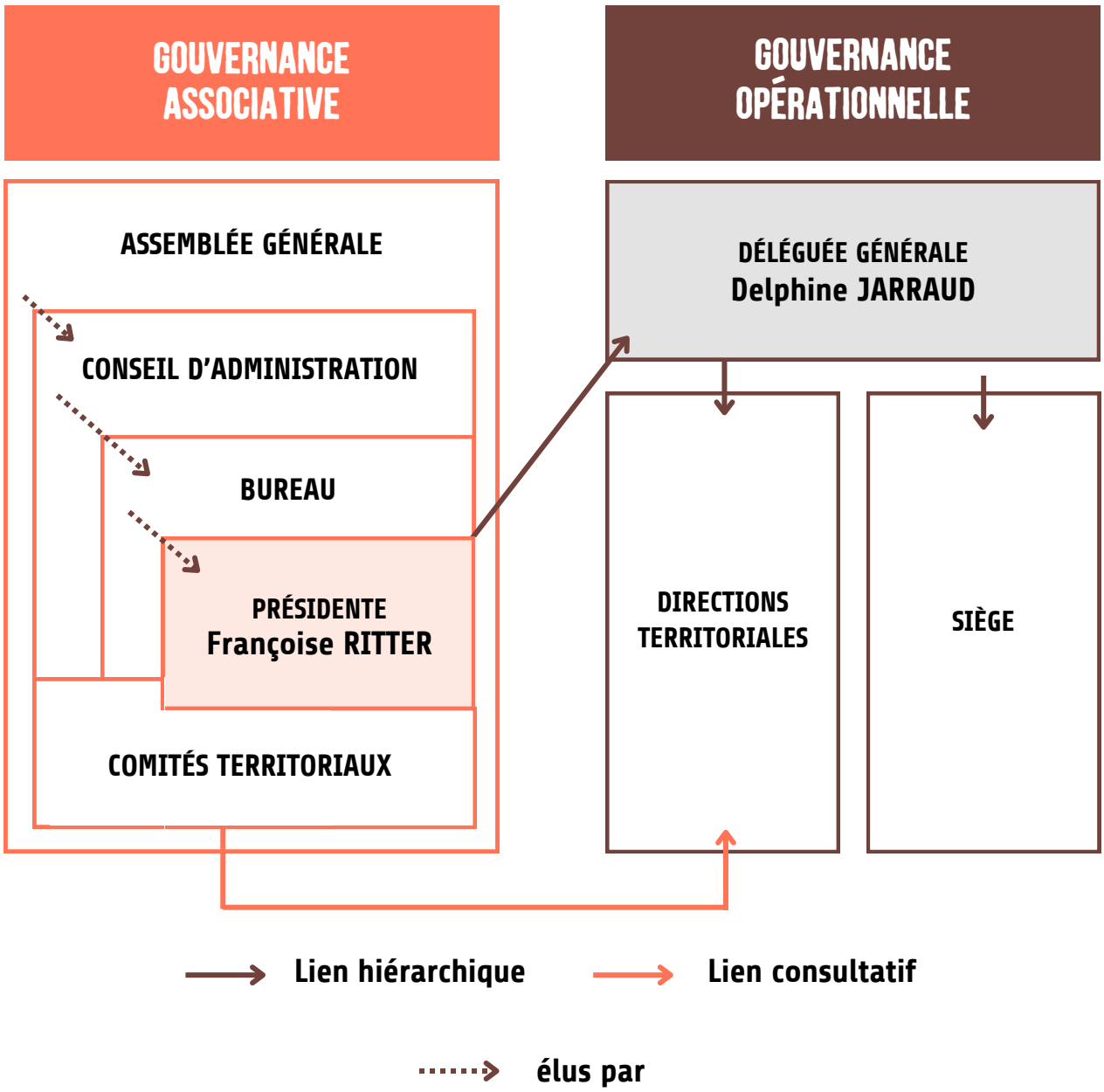

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS TERRITORIAUX*

PRÉSIDENTE	Françoise RITTER
PRÉSIDENT D'HONNEUR	Henri BROCHE
MEMBRE D'HONNEUR	Jany GUILLOT
MEMBRES DU BUREAU	Sandrine DEBOURG-DOFFIN / Trésorière Marie-Hélène FRANJOU Florence-Lina HUMBERT / Secrétaire Annie RENAUDIN / Secrétaire adjoint Anne-Marie SIRMAIN / Chargée de la relation avec les salarié.e.s
AUTRES ADMINISTRATEURS.TRICES	Françoise BRIE Véronique CASTELAIN / Présidente du CT de Paris (75) et des Hauts-de-Seine (92) Michelle CHARRIERE Michel COMBES / Présidente du CT du Rhône (69) et de l'Isère (38) Michelle CORNUT Geneviève COURAUD Geneviève DUCHE Lucette LEBEAU Françoise MARIOTTI Cyril MBIAGA / Président du CT des Bouches-du-Rhône (13) Monique ROBERT Ernestine RONAI / Présidente du CT de Seine-Saint-Denis (93) Marie-France SANTONI-BORNE Pauline SOUBIE-NINET

*le **17 juin** 2023

DIRECTIONS TERRITORIALES

BOUCHES-DU-RHÔNE	Célia MISTRE / Directrice
HAUTE-GARONNE	Emmanuelle VRIGNAULT-CHOISY / Directrice
HÉRAULT	Philippe ANDRES / Directeur
RHÔNE ET ISÈRE	Véronique CAPPE / Directrice
+ ANTENNE SAVOIE	
PARIS ET HAUTS-DE-SEINE	Jean-Christophe TETE / Directeur
+ ANTENNES YVELINES ET VAL-D'OISE	
SEINE-SAINT-DENIS	Gaëlle QUEYRON / Directrice
+ ANTENNE SEINE-ET-MARNE (2023)	
BRETAGNE	Romain GUIGNY / Chef de service

ORGANIGRAMME de l'AdN 75

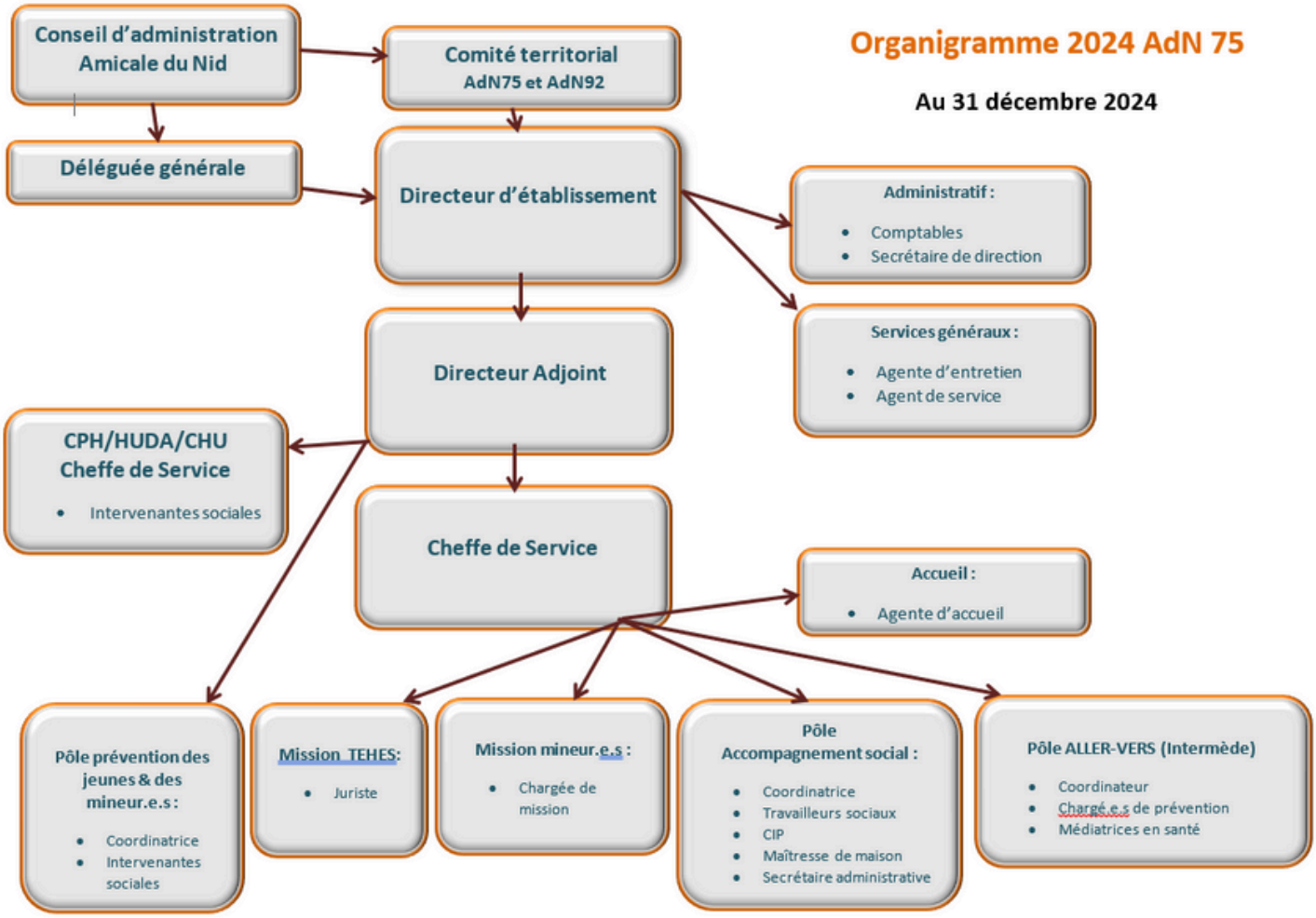

FORMATIONS DES SALARIE.ES EN 2024

Plan de Développement des Compétences 2024

Salarié.es	Intitulé de la formation	Organisme
1 salariée	Les violences faites aux femmes liées aux pratiques traditionnelle	CERF
2 salariée	La réflexion éthique. Partager et conceptualiser les dilemmes rencontrer en secteur sanitaire et médico-social	CERF
1 salariée	Psychotraumatisme et exil	Association F. et E. Minkowski
1 salariée	Apprendre à transmettre ses compétences, mieux remplir son rôle de référent	CERF
1 salariée	Clé A : Domaine français + domaine 3 initiation bureautique	GRETA
1 salariée	Formation de coordinnateur	EPSS de Cergy
1 salariée	Master 2 Sciences sociales / Parcours : genre et changement social et politique – perspectives transnationales	Université Paris Cité

Autres formations

Salarié.es	Intitulé de la formation	Organisme
1 salariée	Santé psychique au travail	EPOC
1 salariée	Prévention primaire des risques psychosociaux	EPOC
2 salarié.es	Participation des personnes accompagnées	FAS IdF
1 salariée	Faire émerger le récit des femmes victimes de violences sexuelles	CFCV
7salarié.es	Amélioration de la qualité de vie au travail	Harmonie Mutuelle
6 salarié.es	Traite des êtres humains : opportunités et menaces liées aux Jeux olympiques en France	ENM
2 salariées	Système prostitutionnel	Interne
3 salariées	L'accueil de femmes victimes de violences sexuelles	CFCV
3 salariées	Présentation des agressions sexuelles et maltraitance à l'encontre des enfants	CFCV
3 salariées	Accompagnement solidaire des victimes de viol au procès et Périnatalité, santé psychique et grande précarité	CFCV

RESSOURCES

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE Ville de paris	0.81 %

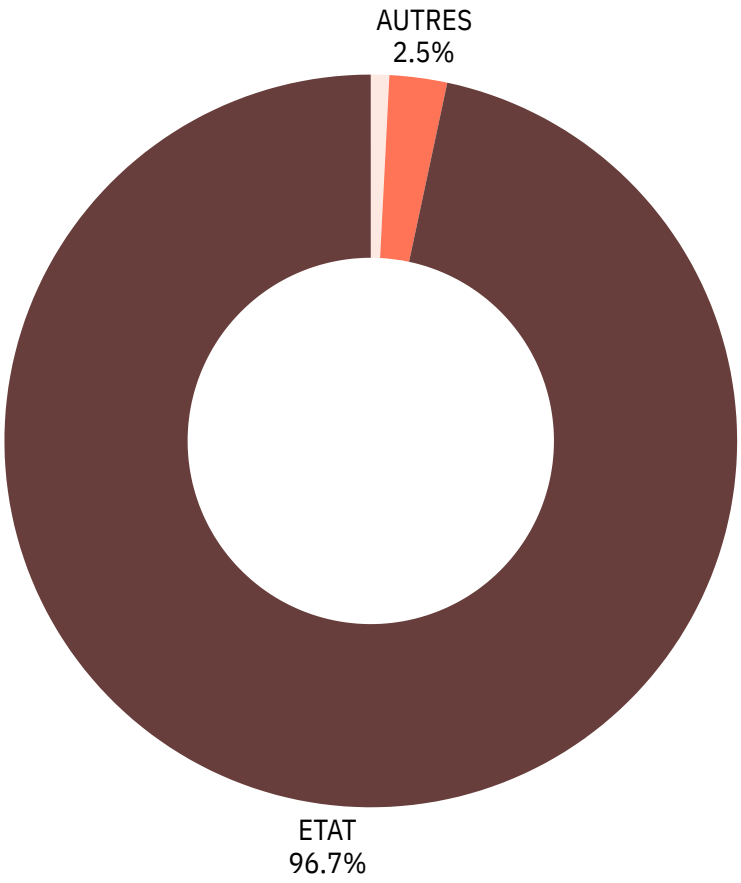

AUTRES	2.54 %
Participation usagers	2.25
CPAM	0.29

ETAT	96.7%
DRIHL DGF pour le CHRS	71.86
DRIHL "dispositif CPH/HUDA/CHU/COALLIA"	10.12
ARS Ile de France pour Intermède	8.57
DRDFE pour PSP et TEHES	2.56
Ministère de justice (Cour Appel de Paris)	0.65
Ministère justice préfecture FIPD	0,29
DGCS / MINEURS	2.59

REMERCIEMENTS PARTENAIRES

L'Amicale du Nid de Paris bénéficie du soutien de la DRIHL de Paris, de l'Agence Régionale de santé d'Ile de France, de la DSOL et la DDCT de la Ville de Paris, de la délégation départementale des droits pour les femmes de Paris, du FIPD, de la CPAM, de l'association Droits d'Urgence, de l'association la Voix de l'Enfant.

Nous tenons à les remercier pour leur confiance et leurs engagements.

D'autre part nous tenons à remercier tous nos partenaires opérationnels qui nous permettent au quotidien d'accompagner au mieux toutes les personnes qui souhaitent engager un parcours de sortie de la prostitution.

DEVENEZ ADHÉRENT.E.S !

Fondée en 1946, l'Amicale du Nid est une association laïque qui défend l'abolition de la prostitution, violence sexuelle et sexiste, et donc exige l'application de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel qui s'appuie sur quatre piliers :

Renforcement de la lutte contre le proxénétisme et la traite humaine à visée d'exploitation sexuelle

Dépénalisation des personnes en situation de prostitution et accompagnement de celles qui souhaitent sortir de la prostitution

Prévention de la prostitution et du recours à la prostitution

Pénalisation de l'achat d'actes de sexuels

L'Amicale du Nid inscrit ses actions dans un continuum : prévenir, sensibiliser, former, aller-vers, accueillir, accompagner les victimes du système prostitutionnel.

▶ **Intéressé.e ? Découpez et remplissez ce bulletin d'adhésion à envoyer à l'adresse postale de l'Amicale du Nid (voir *l'annuaire*)**

✂

▶ **J'approuve son Projet Associatif et ses statuts (*à lire sur le site de l'Amicale du Nid* ou en demander un exemplaire sur papier)**

① Nom :..... Prénom :.....

Adresse postale :.....

Adresse mail :..... @.....

Numéro de téléphone :..... Date de naissance :.....

Profession (facultatif) :.....

Compétences éventuelles que vous souhaiteriez valoriser au sein de l'Amicale du Nid (facultatif) :.....

.....

.....

② Je joins un chèque à l'ordre de l'Amicale du Nid de :

☐ Cotisation de membre adhérent.e : 30€ ☐ Cotisation de soutien : à partir de 40€ ☐ Cotisation de membre bienfaiteur.rice : à partir de 150€

Date et Signature :

③ Pour une première adhésion, merci de nous préciser comment vous avez connu l'Amicale du Nid, un membre du Bureau prendra contact avec vous pour échanger plus en détail sur l'association et vos attentes :

.....

.....

La cotisation est valable pour l'année civile et doit être renouvelée avant l'Assemblée Générale pour donner droit à participer aux votes et être élu.e lors de l'Assemblée Générale.

☐ J'autorise l'Amicale du Nid à utiliser mes données personnelles exclusivement pour la validation et le suivi de mon adhésion

☐ Je souhaite recevoir des informations sur l'action de l'Amicale du Nid

L'AMICALE DU NID RECRUTE !

NOUS RECHERCHONS PRINCIPALEMENT

- Professionnel.les socio-éducatifs
- Administration et gestion
- Services généraux
- Infirmier.es et psychologues
- Directions et chef.fes de service

DONNEZ DU SENS À VOTRE CARRIÈRE

UN CHAMP D'ACTION À L'INTERSECTIONNALITÉ DES OPPRESSIONS SEXISTES, RACISTES ET ÉCONOMIQUES

AUTRES AVANTAGES

- Congés trimestriels
- Tickets restaurant
- Remboursement des transports (à hauteur de 50 %)
- Mutuelle employeur avec prise en charge de l'adhésion du.de la salarié.e à hauteur de 50 %

POUR CONSULTER NOS OFFRES D'EMPLOI ET POSTULER

Rendez-vous sur la page
Offres d'emploi sur notre site internet

VENEZ VOUS FORMER !

Notre catalogue se compose des formations suivantes, qui peuvent être réalisées en inter ou en intra-organisation :

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les formations dispensées par l'Amicale du Nid

- Comprendre le système prostitutionnel pour agir en prévention
- La prostitution des jeunes, notamment des mineur.e.s : comprendre pour agir
- La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : les parcours de sortie
- Se former à la prévention de la prostitution auprès des jeunes
- Travail social et prostitution : se former pour mieux repérer, accompagner, orienter et prévenir
- Travail social et traite des êtres humains à des fins de prostitution
- Des formations sur mesure

CONTACT	formation@adn-asso.org
SITE INTERNET	la page *Formations* de *amicaledunid.org*

UNE FORMATION VOUS INTÉRESSE?

Rendez-vous sur la page *Formations* de notre site internet

AdN
Amicale du Nid

L'AMICALE DU NID EST PRÉSENTE SUR

16 DÉPARTEMENTS

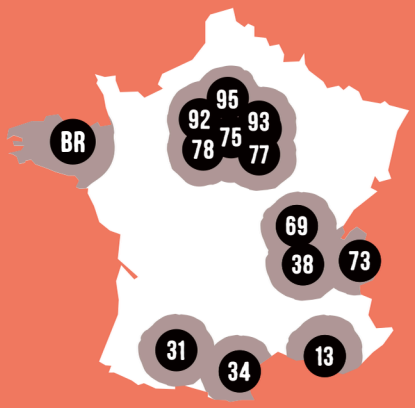

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris
01 42 52 56 40
contact@adn-asso.org

ORGANISME DE FORMATION

01 42 39 99 61
formation@adn-asso.org

13 BOUCHES-DU-RHÔNE

60, boulevard Baille - 13006 Marseille
04 91 29 77 00
contact@amicaledunid13.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

31 HAUTE-GARONNE

52 blvd Déodat de Séverac - 31300 Toulouse
05 34 41 57 60
contact@amicaledunid31.fr

- Prévention sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

34 HÉRAULT

3, rue Anatole France - 34000 Montpellier
04 67 58 13 93
contact@lababotte.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

38 ISÈRE

9 rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble
04 76 43 01 66
contact@adnaura.fr

- Sensibilisation, formation
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global

69 RHÔNE

29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B - 69007 Lyon
04 78 27 28 20
contact@adnaura.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

73 SAVOIE

Chambéry
04 76 43 01 66
contact@adnaura.fr

- Accompagnement des parcours de sortie de la prostitution

75 PARIS

103, rue La Fayette - 75010 Paris
01 42 02 38 22
amicaledunid.paris@adn75.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

77 SEINE-ET-MARNE

Champs-sur-Marne
01 41 68 20 28
contact.mm77@adn93-asso.org

- Mission mineur.e.s

78 YVELINES

Guyancourt et Poissy
07 69 79 14 57
permanence.sociale@adn78.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global

92 HAUTS-DE-SEINE

83 bis, rue de Varsovie - 92700 Colombes
01 47 60 00 78
contact@adn92.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

93 SEINE-ST-DENIS

11/13 rue Félix Merlin - 93800 Épinay-sur-Seine
01 41 68 20 28
amicaledunid93@adn93-asso.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

95 VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise et Sarcelles
07 67 29 47 54
permanence.sociale@adn95.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Mission mineur.e.s à Cergy (ouverture 2023)
- Accompagnement social global

BR BRETAGNE

Présence sur les 4 départements

33 rue Jean Macé - 29200 Brest
06 35 47 60 33
bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Accueil
- Aller-vers
- Accompagnement social global

35 avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
06 13 30 93 19
bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Document publié en juillet 2025 par l'Amicale du Nid

---

www.amicaledunid.org

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement